

LE PEUPLE



COURRIER

DE LA CÔTE -
DU - SUD



CAHIER A 76e Année Série D, Vol. 4 No. 17

Mercredi 28 avril 1976

.30cents.

Près de 600 personnes à la soirée de l'Amitié du Peuple/Courrier

(C.M.) C'est Mme Bernadette Corriveau, de ST-Vallier de Bellechasse, qui est l'heureuse gagnante du grand prix de la Promotion 1976 du journal Le Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud soit une Oldsmobile 1976 offerte en collaboration avec le garage Plourde Automobiles, de La Pocatière. 35 gagnants préliminaires comme on le sait, étaient éligibles au tirage de cette voiture.

La pige des billets gagnants s'est faite en présence de près de 600 personnes, dimanche soir dernier, lors de la grande soirée de l'Amitié par la communication qui couronnait cette sixième promotion annuelle organisée par le Peuple-Courrier conjointement avec 35 marchands et hommes d'affaires progressifs de la région.

La Boutique Tissus Décor Enr., où Mme Corriveau s'était procuré son coupon de participation, méritait par le fait même \$300. Les autres gagnants sont M. Chyslain Fortin, de Cap ST-Ignace, pour le téléviseur couleur collaboration de Jacques Dumas, de ST-François, M. Réjean Brochu, de St-Philémon de Bellechasse, pour le cyclomoteur, collaboration de Langlois et Frères Enr. de Montmagny, et M. Michel Fortin de St-Pacôme de Kamouraska, pour un montant de \$300 offert par le Peuple-Courrier.

Invité à prendre la parole par le distingué maître de cérémonie Paul Dolan, président de la Société des Artisans CoopVie, le Dr Cajetan Gauthier, maire de la Cité de Montmagny, a rendu hommage à M. Jean-Paul Cloutier, co-propriétaire et promoteur du journal Peuple-Courrier, qui a eu le courage de lutter souvent envers et contre tous pour offrir à la population de la Côte-du-Sud un moyen de communication efficace. Malgré le vaste territoire, a-t-il dit, le journal nous rapproche les uns des autres. Il a de ce fait exprimé sa reconnaissance et son admiration pour l'équipe du journal.

Pour sa part M. Jean-Paul Cloutier a rappelé que cette fête était celle de la communication. Un média d'information, selon lui, est un outil délicat que l'on doit manoeuvrer avec franchise, prudence et respect des individus et du milieu. Le journal traduit les problèmes, les projets et les aptitudes des gens de la région, par-dessus les intérêts particuliers et au risque de déplaire à quelques-uns; il est le reflet de cette prise de conscience communautaire qui permet de bâtir un coin de pays.

M. Cloutier a abordé les problèmes propres à la rédaction, à la composition et à la livraison d'un journal. Ce n'est pas toujours facile d'acheminer chaque semaine le journal dans les foyers, a-t-il mentionné; et c'est pourtant ce que fait le Peuple depuis 1900.

Justement trois cahiers spéciaux imprimés pour souligner cet événement permettront une réflexion sur le passé en voyant revivre la région de la Côte-du-Sud par tranches de 25 ans, a annoncé M. Cloutier; ces cahiers doivent sortir dans un proche avenir.

La rencontre sociale des nombreux clients, collaborateurs et membres du personnel du Peuple-Courrier s'est achevée comme elle avait commencé dans la joie d'un dialogue facile mais combien réconfortant.



C'est une femme heureuse qu'entourent ces messieurs à l'issue du tirage final de la grande promotion du Peuple-Courrier. Nous remarquons de gauche à droite MM Clément Montminy, publicitaire, Gaston Cloutier, co-propriétaire du Journal Peuple-Courrier, le Dr Cajetan Gauthier, maire de Montmagny, Mme Bernadette Corriveau, la gagnante de l'Oldsmobile 1976, ainsi que MM Raymond Plourde, président de Plourde Automobiles, Jean-Paul Cloutier, co-propriétaire du Peuple-Courrier, Jacques Dumas, collaborateur de la promotion avec un téléviseur couleur, Roger Langlois, autre collaborateur avec un cyclomoteur, et M. Thomas Tremblay, directeur général du Peuple-Courrier. [C.M. et Gilles Gagné photo]



M. Jean-Paul Cloutier à droite, au nom de toute l'équipe du journal remet à Me Paul Dolan une toile de l'artiste peintre Jacques Beudet en témoignage de gratitude pour celui qui à plusieurs reprises a mis son imperturbable talent d'animateur à la disposition du Peuple-Courrier. [C.M. Peuple-Courrier]



On a pigé parmi près de 400.000 coupons les noms de trois gagnants. M. Jacques Dumas tient ici le billet du propriétaire d'un téléviseur couleur qu'il offrait.

Bombardier justifie ses offres

(J.P.O.) La direction de Matériel de Transport Bombardier Ltée de La Pocatière estime que cette entreprise, ayant changé de vocation, devrait être considérée comme une nouvelle entreprise débutant ses opérations et, qu'en conséquence, les augmentations de salaires accordées aux employés ne vont pas à l'encontre des dispositions de la loi anti-inflation.

C'est ce qui ressort d'une lettre récemment adressée à la commission de lutte contre l'inflation par la direction de MTBL afin de justifier les ententes monétaires dernièrement intervenues avec ses employés syndiqués. On sait que l'entente prévoit une augmentation salariale de 48 pour cent sur trois ans, dont 24 pour cent la première année. Selon la lettre qu'a fait parvenir la compagnie à la

commission Pépin, l'augmentation de la rémunération accordée ne vient pas à l'encontre de l'esprit de la loi anti-inflation. L'argumentation de la compagnie en ce sens, d'ailleurs presque identique à celle employée par le syndicat tout au long du conflit, repose sur cinq points: -la nature de l'entreprise a été modifiée. Celle-ci ne fabrique plus des motoneiges mais des wagons de métro,

ce qui est du matériel roulant lourd situant l'entreprise entre la construction d'autobus et la construction de wagons de chemins de fer. -Le travail effectué est différent de celui effectué auparavant. "En conséquence, précise la compagnie, la vocation, certaines opérations, les produits, le secteur industriel et le marché de l'entreprise sont tout à fait nouveaux, ce qui devrait faire en sorte que nous ne soyons aucunement visés par la loi anti-inflation, au même titre qu'une nouvelle entreprise débutant ses opérations. En conséquence, nous devrions avoir un lien historique avec les entreprises du même secteur". -Etant donné le changement dans la nature du travail, la compagnie a dû faire suivre des cours d'entraînement d'une durée de six mois à la majorité des employés.

-L'entreprise a de la difficulté à recruter certains hommes de métier et a dû, pour les attirer, dans le passé, "accorder certaines compensations particulières". -Le contrat intervenu entre Bombardier et la CTCUM prévoit une indexation du coût basée sur les augmentations de salaire et des matériaux. Pour tous ces motifs, la direction de MTBL estime que l'accord intervenu avec ses employés ne viole pas la loi et demande à la commission de lutte contre l'inflation de reconnaître l'entente comme juste et raisonnable. LES WAGONS DES JEUX Par ailleurs, suite à la grève de 4.5 mois qui a sévi chez Matériel de Transport Bombardier Ltée, il ne semble pas que l'entreprise va pouvoir livrer à temps les 21 wagons de métro demandés par la CTCUM pour les Jeux

Olympiques. Le retard encouru ne pourra être rattrapé et on pourra livrer tout au plus trois wagons présentement en chantier. Un nouvel échéancier de livraison, qui devrait être soumis cette semaine par la compagnie, devra donc être négocié avec les autorités de la CTCUM. Quant au contrat de \$27 millions de la Chicago Transit Authority pour la fabrication de 36 wagons de chemin de fer, l'entente finale n'est pas encore finalisée. L'entente avec Chicago était conditionnelle à l'approbation du gouvernement fédéral américain, mais la décision de ce dernier est toujours attendue. Une rencontre entre la compagnie Bombardier et les autorités concernées doit se tenir prochainement afin de clarifier la situation et de déterminer les possibilités d'accord final.

La Seigneurie des Aulnaies plutôt que le Village du Bas-Canada

(J.P.O.) La corporation du Village du Bas-Canada abandonne son projet d'érection d'un village historique à St-Roch des Aulnaies et concentrera plutôt ses efforts en vue de la restauration et de la mise en valeur de la seigneurie des Aulnaies. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale annuelle de la corporation du village du Bas-Canada qui se tenait mercredi dernier à St-Roch des Aulnaies.

La corporation du Village du Bas-Canada abandonne son projet d'érection d'un village historique à St-Roch des Aulnaies et concentrera plutôt ses efforts en vue de la restauration et de la mise en valeur de la seigneurie des Aulnaies. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale annuelle de la corporation du village du Bas-Canada qui se tenait mercredi dernier à St-Roch des Aulnaies.

changer de nom et d'être désormais reconnue comme la Corporation de la Seigneurie des Aulnaies. Une résolution a été adoptée en ce sens lors de l'assemblée générale annuelle. Pour éviter que d'autres groupements s'approprient l'ancien nom de la corporation, on demandera au Ministère des Institutions Financières de la mettre en veilleuse et de ne pas accorder le nom de Corporation du Village du Bas-Canada aux groupes qui pourraient en faire la demande.

C'est principalement à cause du refus du ministère des Affaires Culturelles de participer à la reconstitution d'un village historique semblable à celui de Upper Canada Village en Ontario que les administrateurs ont décidé d'abandonner ce projet. On sait que le ministère n'a jamais manifesté d'enthousiasme pour l'implantation du Village du Bas-Canada, favorisant plutôt la mise en valeur du domaine seigneurial. Comme la réalisation d'un village historique nécessiterait d'importantes subventions, le projet n'a pratiquement pas de chance de prendre forme si le gouvernement refuse d'y participer.

L'ensemble de ce projet ne sera pas complètement réalisé avant quelques années, mais il y aura quand même des activités au cours de l'été à la seigneurie. Comme l'an passé, les Artisans du 4, tiendront un comptoir d'artisanat au manoir et des cours de tissage d'envergure internationale y seront donnés grâce à la collaboration de la compagnie Nilus Leclerc de L'Islet. Le moulin banal, dont la restauration est présentement en train de se faire, sera lui aussi ouvert aux visiteurs. Des tableaux, cartes et photographies y montreront l'histoire et le fonctionnement des moulins ainsi que les anciens procédés pour le traitement de la laine et de la farine. Enfin, l'aménagement du terrain pourrait être entrepris dès cet été si la corporation obtient un projet d'Emplois Nouveaux présentement en négociations.

Subventions possibles Suite à des discussions avec le Ministère des Affaires Culturelles, les dirigeants de la corporation ont reçu la confirmation verbale qu'une subvention serait accordée pour terminer les travaux de restauration actuellement en cours au Manoir et possiblement au moulin. Il est également possible que le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche participe financièrement à la mise en valeur de la Seigneurie des Aulnaies. La corporation qui s'est portée acquéreur du moulin banal au cours de l'année, se retrouve avec une dette de \$40,000 et ses faibles moyens financiers ne lui permettent pas de payer à la fois tous les travaux de restauration et le moulin.

Changement de nom Comme la corporation du Village du Bas-Canada modifie son projet initial, elle demandera au ministère des Institutions Financières de



SEANCE D'INFORMATION POUR L'AGE D'OR DE LA POCATIÈRE. Le Club de l'Age d'Or de La Pocatière recevait, jeudi dernier, la visite d'un représentant du ministère de la Santé Nationale, M. Pierre Germain. A cette occasion, ce dernier a donné des informations aux personnes âgées sur des sujets tels les pensions de vieillesse, le supplément de revenus garanti, les allocations pour le conjoint et la carte médicament. Sur la photo, nous apercevons assis de gauche à droite: Mlle Geraldine Michaud, vice-présidente; M. Pierre Germain, représentant du fédéral; et Mme Joseph Bonenfant, présidente. Debout à l'arrière: M. Jos-H Gagnon, directeur; Mme Hermé Gildé Pelletier, directrice; Mlle Isabelle Ouellet, directrice; et M. Jules Beaupré, directeur. Manquant sur la photo, M. Gérard Godette, secrétaire-trésorier du club de l'Age d'Or. [J.P.O. Peuple-Courrier]

Budget sans hausse de taxes à St-Jean Port-Joli

(J.P.O.) Le conseil municipal de St-Jean Port-Joli a procédé, le 14 avril dernier, à l'adoption du budget de l'année 1976 pour cette municipalité. De l'ordre de \$474,000, ce budget est équilibré et ne comporte aucune hausse de taxes. La municipalité a pu équilibrer ses revenus et ses dépenses sans hausser les taxes grâce à une subvention de \$20,000 dont l'octroi a été confirmé verbalement par un représentant du ministère des Affaires Municipales. Cette subvention d'équilibre

budgetaire servira à combler un déficit de \$20,000 à la section Aqueduc et Egoûts. C'est également l'adoption d'un budget restrictif par le conseil municipal qui fait que les contribuables n'auront à subir aucune augmentation de taxes en 1976. En fait le nouveau budget ne représente qu'une augmentation de 9.7 pour cent par rapport à celui de l'an passé. Le conseil a choisi de limiter les dépenses au minimum jusqu'à ce qu'on règle le problème de la taxe scolaire. Et, du budget du conseil de

comté. On sait que les contribuables de St-Jean Port-Joli défraient 43 pour cent du budget du conseil de comté. Le conseil a donc opté pour ne pas surcharger les contribuables cette année quitte à ne pas réaliser certains travaux projetés ou à les entreprendre sans les terminer durant l'année en cours. Selon les prévisions budgétaires adoptées il y a deux semaines, la municipalité percevra, en imposition directe, un montant de \$210,000 ce qui constitue la principale source de revenus. Par ail-

leurs, la taxe de vente rapportera \$154,000, soit \$42,000 de plus que l'an dernier. Enfin, on prévoit bénéficier de subventions gouvernementales de l'ordre de \$46,700. Au chapitre des dépenses, le service de la dette vient au premier rang avec un montant de \$187,000, ce qui représente 39.5 pour cent du budget global. L'augmentation de 15 pour cent par rapport à l'an passé est principalement due à des remboursements d'emprunts pour le garage municipal et pour le prolonge-

ment du système d'aqueduc et d'égoûts dans le secteur ouest de la municipalité. Parmi les principaux autres déboursés, on remarque que les services publics coûteront \$170,000, tandis qu'on consacrerait \$53,900 à l'administration générale. Notons, enfin, que l'évaluation imposable de la municipalité sera, en 1976, de \$12,600,000, soit une augmentation de \$400,000 principalement due aux nouvelles constructions. La dette obligatoire est de \$1,448,000, ce qui représente 11.5 pour cent de l'évaluation imposable.

ment du système d'aqueduc et d'égoûts dans le secteur ouest de la municipalité. Parmi les principaux autres déboursés, on remarque que les services publics coûteront \$170,000, tandis qu'on consacrerait \$53,900 à l'administration générale. Notons, enfin, que l'évaluation imposable de la municipalité sera, en 1976, de \$12,600,000, soit une augmentation de \$400,000 principalement due aux nouvelles constructions. La dette obligatoire est de \$1,448,000, ce qui représente 11.5 pour cent de l'évaluation imposable.

La grève déclenchée samedi s'annonce longue et dure chez Bélanger

(D.L.B.) Après quatorze séances de négociations et un temps de conciliation, 345 sur 375 travailleurs de l'usine Bélanger ont voté samedi le 24 avril dernier à 100% pour la grève illimitée et le maintien du mandat du comité de négociations.
EVENEMENT HISTORIQUE

Ce vote est un événement jamais vécu dans l'histoire de la compagnie Bélanger relate ce jour même l'agent d'affaires du syndicat, M. Georges Clavet. Les négociateurs syndicaux: MM. Bertrand Turcotte, conseiller technique; M. Georges Clavet, agent d'affaires; M. Roger Marceau, président; M. André Gaudreau et Gaston Turgeon; ont fait le rapport des négociations, et ont expliqué les implications d'une grève et les moyens de tenter de nouvelles approches de négociations. Ils ont souligné que la compagnie Bélanger après avoir négocié les clauses normatives refusait d'aborder les clauses monétaires et surtout les priorités actuelles des syndiqués, soit l'abolition du plan

boni, l'abolition du taux d'embauche et l'indexation des salaires au coût de la vie. Lors de la dernière rencontre de négociations, vendredi le 23 avril, le conciliateur a même demandé à la partie patronale la prolongation des négociations; les officiers syndicaux se sont avoués disponibles mais les travailleurs réunis en assemblée samedi le 24 avril à l'École Beaubien ont refusé ce délai qu'ils jugent inutile. "Y vaut mieux crever chez nous que de crever en travaillant" commentaient alors certains d'entre eux. Un autre a ajouté: "J'espère qu'on ne sera plus traité en enfant... et qu'on nous prendra au sérieux à l'avenir". Les travailleurs de l'usine Bélanger à Montmagny savent que la lutte sera longue et difficile mais ils entendent bien maintenir cette dernière tentative pour l'abolition du plan boni, du taux d'embauche et pour l'indexation des salaires au coût de la vie. Un bref entretien avec un membre de la partie patronale nous révèle que celle-ci ne se prête à aucune déclaration pour l'instant.



Des piqueteurs gardent les entrées à l'usine Bélanger depuis dimanche à minuit 1 minute. Comme en témoigne les pancartes qu'ils affichent, les travailleurs syndiqués de cette compagnie entendent maintenir leur position jusqu'à ce qu'ils obtiennent gain de cause.

Le S.E.P.T. comparaitra en Cour les 17 et 25 mai

(D.L.B.) M. Denis Lecierc, président du Syndicat des enseignants de Pascal-Taché nous apprenait la semaine dernière que le SEPT est sommé de comparaître en Cour, et payer une amende pour avoir violé la loi 23 au lendemain de son adoption. La Commission scolaire régionale Pascal Taché, Commission scolaire de Montmagny et Trois Saumons l'avisent de se présenter à la Cour supérieure de Montmagny le 17 mai prochain à

compter de 10.00 hrs. Le SEPT est passible d'une amende variant de \$10,000 à \$100,000 par commission scolaire. Ajoutons que la Commission scolaire de La Pocatière demande qu'il se présente le 25 mai à la Cour de Rivière du Loup.

Au moment de mettre sous presse, le Syndicat des enseignants de Pascal-Taché attendait de nouvelles sommations suite au débrayage de vendredi le 23 avril dernier.

Le Front Commun régional débrayait vendredi...

(D.L.B.) (La majorité des syndicats de la région de la Côte-du-Sud affiliés au Front Commun (C.S.N., C.E.Q., F.T.Q.) ont débrayé vendredi le 23 avril dernier et maintenu des lignes de piquetage devant leur lieux de travail. Ainsi on apprenait de source sûre au cours de la fin de semaine qu'il y eût débrayage vendredi au C.L.S.C. Trois Saumons, au CSS Montmagny et La Pocatière, à l'Hôtel Dieu de Montmagny, La Pocatière, St-Jean Port-Joli et d'Armagh, ainsi qu'au Foyer de l'Enfance de

la Côte-du-Sud à Montmagny et dans toutes les écoles du territoire de la Régionale Pascal Taché, au Cegep La Pocatière et tout le personnel de soutien de ces maisons d'éducation de santé ou de services sociaux. D'autre part, au cours de la dernière semaine, les syndiqués de l'hôpital d'Armagh ont voté une souscription de \$5.00 par membre pour le fond de publicité de la C.S.N., le Foyer de l'enfance de Montmagny \$4.00. "Cette souscription a pour but d'informer la population comme il se doit et non pas de la

façon que le gouvernement Bourassa le fait actuellement à la télévision avec les deniers publics", nous soulignait ce même jour M. Yvan Cloutier, chef d'action au niveau de la CSN. **HARCELEMENT DANS LES CSS** Au CSS Montmagny, Lévis et La Pocatière, les travailleurs sociaux, conseillers sociaux refusent de prendre leurs automobiles pour aller rencontrer leurs clients résidents dans le territoire. A cet effet, il arrive qu'un jour ou deux par semaine la direction de ces établissements

loue une voiture pour rendre les services essentiels à la population. C'est ce que nous apprenait l'un des travailleurs de la région, la semaine dernière.

Une dizaine de vols dans la région de Montmagny en avril

(D.L.B.) La Sûreté du Québec et la Sûreté municipale de Montmagny nous signalent que les vols n'ont pas cessé au cours du mois d'avril dans la région.

Après un vol de \$200 dans une résidence privée de St-François le 7 avril, deux autres vols ont été enregistrés le 10 avril à Montmagny, des objets personnels et une somme de \$500 ont été ravis.

Le 18 avril le même phénomène s'est répété dans une résidence privée à Montmagny. Le 16 avril, un moteur de moto-neige fut volé dans cette même localité.

En fin de semaine, il y eût vol d'outils et de pneus dans un chalet de Montmagny, également un vol d'objets évalués à quelques \$200 à Beaumont et à Notre-Dame du Rosaire. L'agent Gaëtan Rouillard de la SQ poursuit actuellement une enquête à ce sujet.

Les travailleurs du textile tiendront leur congrès à Montmagny

(C.M.) La Fédération canadienne des Travailleurs du Textile Inc. tiendra son 37ième congrès à Montmagny, les 18, 19, 20 et 21 mai prochains au sous-sol de l'église St-Thomas, sous le thème "Le Textile et sa Survie".

C'est ce dont nous informait mercredi l'agent d'affaires du Syndicat Catholique

National du Textile de Montmagny Inc., M. Maurice St-Pierre, dans un communiqué de presse émis au nom du Syndicat.

Le thème de ce congrès, estime le Syndicat du Textile de Montmagny, ne pourrait être mieux choisi et mieux adapté à la situation actuelle surtout si l'on considère le malaise qui sévit

dans l'industrie du textile depuis quelques années et aujourd'hui encore alors qu'on fait face à des mises à pied temporaires, mises à pied définitives et même à des fermetures d'usines à certains endroits.

Le travailleur de cette industrie est continuellement dans l'inquiétude pour sa sécurité d'emploi, mentionne M. St-Pierre; aussi

selon lui, la Fédération canadienne des Travailleurs du Textile est-elle consciente du problème d'autant plus qu'elle n'a jamais ménagé ses efforts et son temps pour contribuer à aider et protéger les ouvriers le plus possible: engagements qu'elle entend d'ailleurs poursuivre avec la même ligne de conduite.

Le congrès du mois de mai

à Montmagny ne sera donc pas le moindre, précise M. St-Pierre, puisque les participants seront appelés à discuter de problèmes urgents; ils auront à prendre position sur des recommandations importantes qui seront par la suite remises aux instances gouvernementales responsables, afin qu'elles voient à prendre les mesures qui s'imposent.

CINEMA
LAFONTAINE
Commençant le 7 mai

PIERRE RICHARD
JANE BIRKIN
LA COURSE A L'ÉCHALOTE
POUR TOUS
CLAUDE ZIDI

CINEMA
TACHE
Commençant le 7 mai

LE MIRACULEUX SYSTEME QUI VOUS FAIT RESSENTIR CHAQUE VIBRATION
KRAKATOA, A L'EST DE JAVA
BRIAN KEITH SHANE BAKER

Commentaire

Le public sera-t-il mieux protégé par

la fermeture des petits abattoirs?

Suite aux révélations de la CECO sur le scandale de la viande avariée l'année dernière, le gouvernement québécois avait adopté des mesures drastiques dont l'application immédiate aurait entraîné la disparition des petits abattoirs au Québec. A cause du tollé de protestations surgies de toutes parts, le gouvernement avait décidé de faire marche arrière et d'étudier les modalités qui permettraient aux petits abattoirs de se moderniser et d'être inspectés de façon adéquate.

Il y a quelques semaines, le gouvernement a rattaché avec la loi 31 et exige que les propriétaires des petits abattoirs se conforment aux normes d'ici le 1er juin, sinon ils ne pourront plus opérer. Même avec les modalités de subventions prévues, ces petites entreprises ne pourront pas supporter l'investissement que requièrent les nouvelles normes d'hygiène et elles devront fermer leur porte.

Il semble bien que ce ne soit pas là le meilleur moyen de régler le problème de la viande avariée au Québec. La commission Dutil, bien qu'elle n'ait pas poussé son enquête dans tous les petits abattoirs, a démontré que ce n'était pas eux les responsables de la viande avariée, mais bien des organismes de plus grande envergure du type de Federal Packing.

La disparition des petits abattoirs aurait des conséquences néfastes pour les producteurs et les consommateurs de toutes les régions rurales du Québec. Il est indéniable que ceux-ci rendent d'utiles services à ces deux groupes. Avec leur fermeture, on devra, jusque dans les campagnes les plus éloignées, acheter de la viande qui provient exclusivement des grandes chaînes d'alimentation, qui elles, s'approvisionnent presque en totalité dans l'ouest. Les producteurs, eux devront encourir des frais de transport supplémentaires pour faire abattre leurs animaux. On pourrait alors voir renaître les scènes d'abattage devant les portes de grange. En outre, les petits abattoirs étant des em-

ployeurs de main-d'oeuvre, leur disparition aura des conséquences économiques. Dans la région de la Beauce, par exemple, on estime à 450 le nombre des emplois qui seraient perdus par suite de la fermeture des abattoirs. Pour un gouvernement qui s'est fait élire en promettant qu'il créerait des emplois...

Face à cette situation, diverses suggestions ont été formulées au gouvernement: application par étapes des nouvelles exigences, inspection rotative des abattoirs et adoption d'un programme d'aide financière réaliste sont les principales. Le gouvernement ne semble toutefois pas disposé à en tenir compte.

Selon l'économiste Ferdinand Ouellet, régler le problème du marché de la viande au Québec sous le seul angle d'exigences hygiéniques n'est pas suffisant. La véritable question qu'il faut se poser c'est de savoir quel type d'abattoirs il faut mettre en place pour répondre adéquatement aux besoins des producteurs et des consommateurs. Toujours selon M. Ouellet, il faudrait imaginer un programme qui permettrait d'organiser deux types d'abattoirs. Tout d'abord on pourrait donner aux abattoirs industriels (qui répondent aux besoins des grandes chaînes d'alimentation) les moyens de devenir compétitifs de sorte qu'on pourrait développer le marché québécois au lieu de celui de l'Ouest. Parallèlement, il faudrait créer un programme pour maintenir les abattoirs "artisansaux" et favoriser un certain regroupement qui permette de répondre aux besoins spécifiquement ruraux.

Une telle réforme globale et en profondeur ne semble pas avoir été envisagée par le gouvernement. Celui-ci préfère plutôt les mesures restrictives et à court terme, sans trop de profondeur. Il est injuste de faire payer les petits abattoirs pour les erreurs commises par d'autres et il est permis de douter que la fermeture de ceux-ci protégera mieux le consommateur québécois.

Jean-Paul Ouellet.

La voix d'un peuple

Projet d'aréna régionale secteur nord du comté de L'Islet

Lettre au conseil municipal de St-Jean Port-Joli

Prenant connaissance des commentaires formulés en votre nom par Monsieur Le Maire Fernand Lizotte, dans Le Peuple-Courrier, édition du 14 avril 1976, trois réactions nous sautent immédiatement aux yeux. La première:

Votre conseil municipal nous semble très mal informé quand au coût de réalisation de l'aréna régionale de L'Islet nord. Nous en sommes d'autant plus étonnés qu'on vous a fait parvenir toute la documentation nécessaire et que vos membres ont été invités aux réunions lors desquelles on a discuté de ces coûts de réalisation. Quelques membres seulement du conseil sont venus. Votre Maire n'y a jamais été vu alors que les cinq autres faiseurs furent toujours au rendez-vous.

Deuxièmement:

Il nous paraît étrange d'un conseil municipal n'ait "pas les moyens de participer à un projet semblable", sur une base collective avec cinq [5] autres municipalités, alors qu'il caresse toujours le désir de réaliser un projet similaire, tout seul, au cours des prochaines années. Nous nous interrogeons même sur l'intérêt réel que votre conseil porte aux travaux menés depuis deux ans par les promoteurs de ce projet local.

Troisièmement:

Si St-Jean Port-Joli veut adopter une attitude réellement positive dans la circonstance, il devra mettre fin à sa "guerre d'éteignoirs" qui n'a d'autre but que de chercher à faire avorter le projet [peut-être avec l'intention de le reprendre à son profit dans quelques années] et de susciter la désapprobation de la population des municipalités concernées

lesquelles croient sur une base collective à la rentabilité sociale, éducative et pécuniaire du projet.

La réalisation de l'aréna régionale de L'Islet nord coûterait selon les prévisions actuelles:

\$782,000.00 incluant le coût de construction [Paul Martin Inc de La Pocatière, plus basse soumission de 24 mars 1976, \$624,500.00 l'achat de terrain, installation des services municipaux, les frais professionnels et frais de financement temporaire et tous les autres frais inhérents à la réalisation du projet incluant un pourcentage pour les imprévus.

Nous tenons à le rappeler au Maire de ST-Jean Port-Joli qui nous a semblé ignorer ces détails.

Le financement du projet d'aréna régionale de L'Islet-Nord n'est pas aussi aléatoire que le prétend le conseil municipal de ST-Jean Port-Joli.

Les municipalités participantes sont invitées à financer un montant de \$600,000. au moyen d'emprunts par obligations. La différence sera comblée par une souscription publique, qui dépasse actuellement les \$70,000. prêts d'argent sans intérêt, marchetons, etc.

Enfin une subvention de \$200,000.00 du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports payable sur une période de 5 ans, celle-ci nous sera confirmée d'ici quelques semaines par les autorités gouvernementales. Cette subvention servira au remboursement d'une partie du capital et des intérêts des cinq premières années.

Ces chiffres sont des montants concrets et représentent des bénéfices réalisables pour ne pas dire garantis.

Prenez note en passant que la majorité des municipi-

[Suite à la page 6]

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière:
856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Secrétariat
ODETTE GUILMETTE

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY

Rédaction
JEAN-PAUL OUELLET
MME DENISE L. BLENEY
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Abonnement
R. LAMONTAGNE
MME DENIS FORTIN

Publicitaires
YVON LEMIEUX 248-0419
CLEMENT MONTMINY 248-0430
PIERRE DUMAIS 498-3317

Maquetiste
MME LYNDY LEVESQUE

Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM

Composition
MLLE DIANE GAUMOND
MME HELENE RODRIGUE

Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

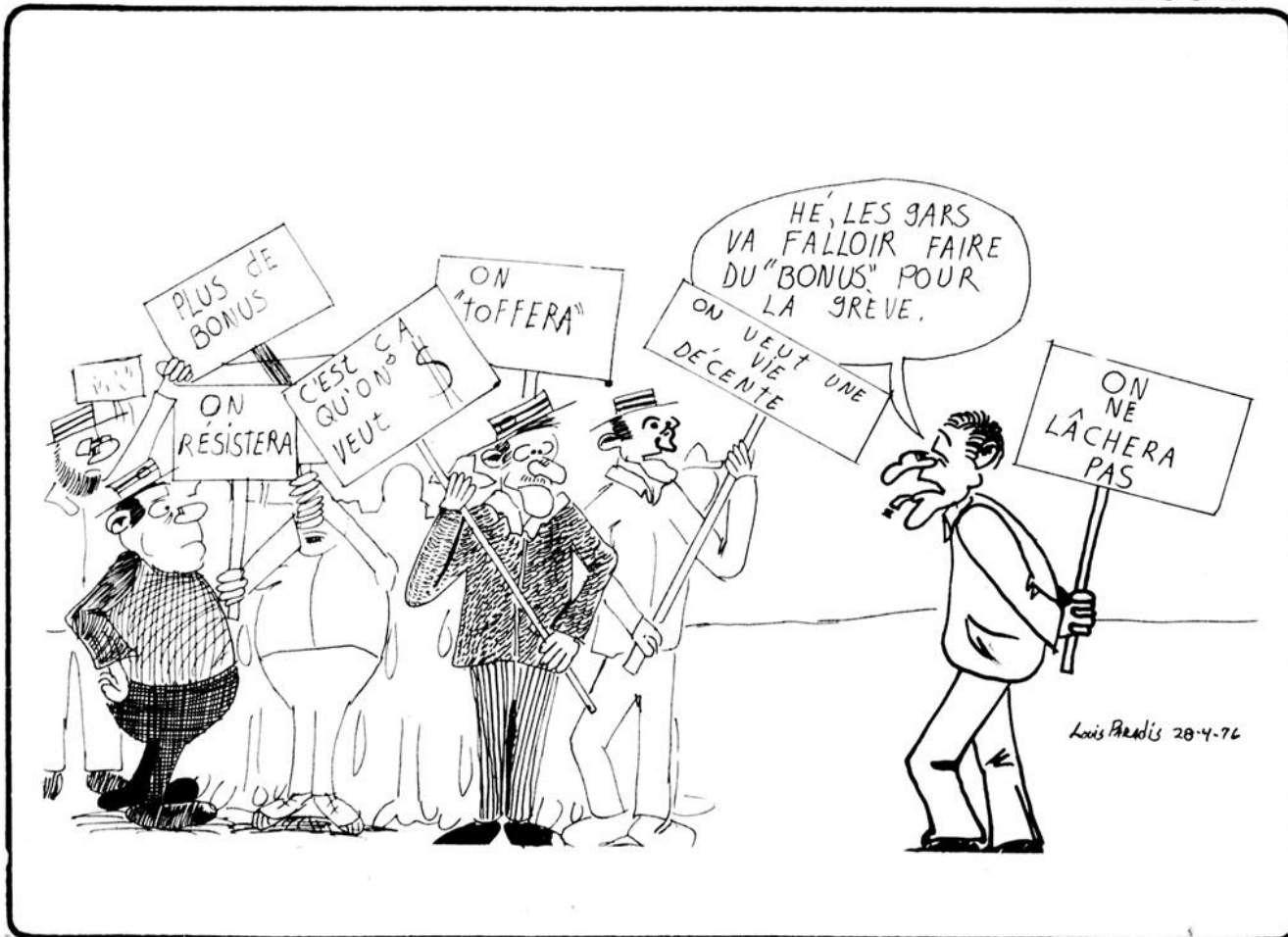
Responsable du tirage
SUZANNE LEVESQUE

HEBDOS
A
Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième
classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque
Nationale du Québec.



IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite



Inauguration de la nouvelle école de St-Magloire

[C.M.] La nouvelle école élémentaire de St-Magloire de Bellechasse, bâtie sur les fondations mêmes de celle qui avait été consumée par les flammes le 18 décembre 1973, était inauguré officiel-

lement dimanche dernier en présence des membres du personnel de l'école, du Comité d'école, des représentants de la Commission scolaire Langevin, des responsables de la construction

et autres invités d'honneur. Quelques-uns furent invités par le maître de cérémonie et principal de l'école, M. Richard Tanguay, à prendre la parole; ce sont le président de la Commission scolaire

Langevin, M. Donat Fontaine, le député provincial de Bellechasse et représentant du ministre de l'Éducation pour l'occasion, M. Pierre Mercier, le maire et commissaire d'école de St-Magloire, M. Ovila Lapointe, ainsi que le curé de la paroisse, l'abbé Clément Perron. L'un et l'autre, chacun à sa façon et selon ses facilités d'élocution ont procédé à un bref historique du drame qui a secoué durement la population de St-Magloire, rappelé la détermination des gens et l'initiative communautaire qui a permis, malgré bien des petites misères comme les cours dispensés temporairement dans six locaux

différents, l'annulation des premières soumissions et autres, de conserver à St-Magloire ce lieu de culture considéré comme essentiel au développement intellectuel et social des jeunes de la paroisse et aussi des adultes. Cette école d'allure très moderne et non moins fonctionnelle, dont le coût de construction est approximativement de \$500,000, a une superficie totale de 16,500 pieds carrés. Elle renferme quatre classes, une bibliothèque que l'on complète graduellement, une salle de professeurs, une salle de documentation et une grande salle polyvalente. Six professeurs y assu-

rent la formation de quelque 145 élèves allant de la maternelle à la 6ième année, depuis le 17 septembre 1975.

La bénédiction de la bâtisse et ses occupants, une visite des divers locaux et un cocktail ont complété la cérémonie d'inauguration officielle de l'école.



Ce sont, de gauche à droite, MM Richard Tanguay, principal de l'école de St-Magloire, Ovila Lapointe, maire et commissaire de St-Magloire, Pierre Mercier, député provincial de Bellechasse et représentant du ministre Jean Bienvenue, Donat Fontaine, président de la Commission Scolaire Langevin, l'Abbé Clément Perron, curé de la paroisse, Paul Baillargeon, entrepreneur responsable de la construction, Gilles Veilleux, représentant de la firme Labbé et Dion, Emery Lessard, architecte, et M. Germain Tanguay, directeur général de la Commission scolaire Langevin.

[C.M. Peuple-Courrier]

«Breuvage Lucky One»

Votre nouveau représentant pour la région, **CLEMENT CARON**, vous invite à communiquer avec lui au numéro de tél. **247-3788**.

Pour vous servir gratuitement à domicile **LES DELICIEUX BREUVAGES ET CHIPS** de marque **LUCKY ONE** qui font la joie **DES PETITS ET DES GRANDS** (Pour un spécial vraiment spécial!) Communiquer sans tarder à **247-3788**

Votre mode de vivre



Mesdames, Mesdemoiselles, vous recherchez, des couleurs vives des lignes audacieuses une coupe impeccable... la véritable élégance Bibiane Haute-Mode Votre mode de vivre. Aux Galeries de Montmagny et Louiseville

BIBIANE
HAUTE-MODE
UN NOUVEAU
mode d'expression



A l'occasion de la FETE des MERES
pensez à votre épouse et a tous le travail
que vous pouvez lui éviter

Pourquoi passer 35,000 heures de votre vie à laver la vaisselle?

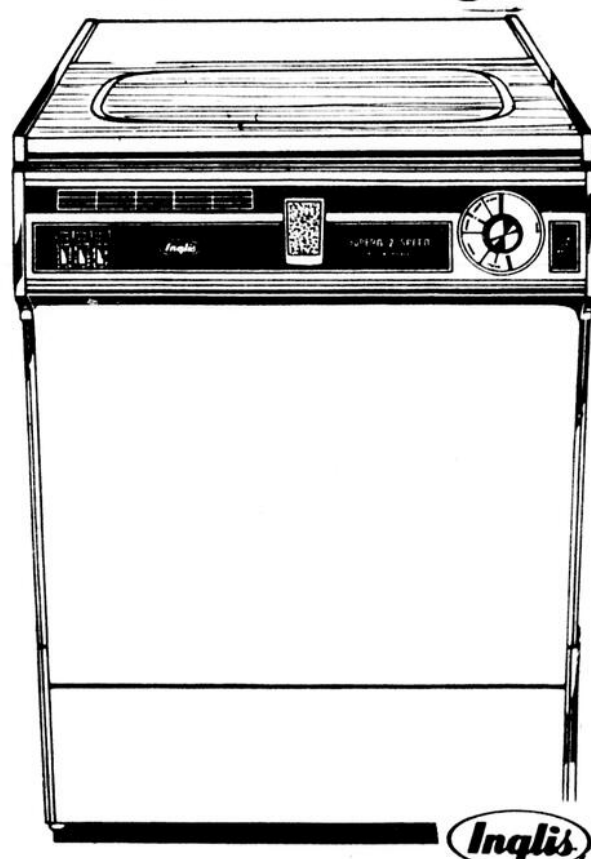
Quand une laveuse de vaisselle

Inqlis

peut faire cette corvée pour vous!



Superbe Inqlis



JACQUES DUMAS

St-Francois, Cté Montmagny

259-7741

Inqlis

Hommage à M. Donald Brisson

(D.L.B.) Les enseignants et une partie du personnel de soutien de l'école polyvalente Louis Jacques Casault de Montmagny, réunis au Centre Sportif le Bûcheron mercredi le 21 avril dernier, ont rendu un humble hommage à M. Donald Brisson, ex-directeur principal de cette maison d'enseignement.

Une oeuvre sculptée de Pierre Cloutier, de St-Jean Port-Joli, lui fut remis en guise de reconnaissance et

de souvenir.

"Tu n'as laissé personne indifférent... Nous avons rarement été témoin de tes défaillances... Il ne s'agit pas d'un départ ordinaire... Donald, tu as brutalement déçu notre espoir..."

"Voilà quelques bribes de l'adresse qui l'a ému jusqu'au bord des larmes.

Avec un sentiment de vives émotions, M. Doland Brisson a remercié tous les organisa-

teurs de cette belle fête, tous les participants et ceux qui n'ont pu être de la partie. Avec tout le sérieux d'un "capitaine de bateau", il a commenté: "Avoir l'idée de postuler un emploi, c'est une chose... Postuler un emploi, c'est autre chose. Avoir un emploi, c'est une chose. Projeter de changer d'emploi, c'est autre chose... Quitter un emploi, c'est une

autre chose...

Quitter les gens qui vous ont facilité la vie, qui vous ont facilité la tâche, qui ont collaboré, c'est autre chose!"

"Tous et chacun d'entre vous, sachez que je vous retiens en mémoire et j'espère encore vous rendre service", a-t-il conclu.

Une ovation spontanée de quelques minutes a fait vibrer de sentiments cette réunion amicale qui s'est poursuivie avec un goûter froid préparé par les élèves de la Cuisine Professionnelle de Casault.

Depuis jeudi le 22 avril, M. Donald Brisson occupe le poste de directeur du bureau de placement du secteur de l'Education du S.G.O.E., M.E.Q.



M. Donald Brisson, ex-directeur principal de la Polyvalente Louis-Jacques Casault pose fièrement avec ce tableau souvenir témoignant la reconnaissance de tous ses amis de la Polyvalente. Depuis jeudi le 22 avril il occupe le poste de directeur du bureau de placement du secteur de l'Education du Service général des Organismes d'enseignement du Ministère de l'Education du Québec à Québec. [D.L.B. Peuple-Courrier]

Edouard Gendreau Inc. doublera son magasin

(C.M.) La firme de matériaux de construction Edouard Gendreau Inc. projette un agrandissement de quelque 3.500 pieds carrés à son établissement commer-

cial, sis sur le boulevard Taché ouest à Montmagny; ce qui permettra de doubler l'espace réservé au magasin.

Il s'agit d'un investissement de l'ordre de \$100.000 devant être absorbé en entier par la compagnie et financé par la Banque Fédérale de Développement à raison de \$50.000 dans le cadre de son programme d'aide à la petite entreprise. Ce plan d'expansion offre une possibilité de quatre nouveaux emplois.

La nouvelle surface de plancher qui viendra plonger par l'arrière celle du magasin actuel, a expliqué le secrétaire de la compagnie M. Jean Gendreau, permettra d'ajouter de nouveaux produits dans le domaine de la quincaillerie de même que toute la gamme des couvre-planchers et une ligne complète des foyers intérieur et

extérieurs. De plus, la marchandise sera étalée de façon à aider le client dans le choix de ses matériaux et équipements pour la construction, la rénovation et la décoration tout en l'incitant à se servir lui-même.

Les travaux doivent débuter le 10 mai prochain pour durer près de quatre mois jusqu'en septembre. Ils seront effectués par différents entrepreneurs locaux.

Rappelons que M. Edouard Gendreau a établi les quartiers généraux de son entreprise sur le boulevard Taché en mars 1969, après qu'un spectaculaire déraillement d'un convoi du C.N., survenu quelques mois plus tôt, eut ravagé de part et d'autre son atelier de la rue Louise; cependant que le personnel et quelques clients s'en sortaient vivants comme par miracle.

La voix du peuple

[Suite de la page 4]

palités concernées par l'actuel projet ont su se donner des services municipaux de qualité sans que les payeurs de taxe n'aient jamais été surchargés. [Exemple: Service régionale incendie, dépenses 1975, \$12.500.00 ce qui donne \$3,125 par municipalité. Service d'eau et d'égoût L'Islet-sur-Mer, coût annuel \$135.00, pas de taxe spéciale.

Espérant que cette mise au point saura rétablir les faits. De plus Monsieur le Maire les cinq autres maires ainsi que les membres du comité seront heureux de vous rencontrer en n'importe quel temps pour vous donner de plus amples informations.

Bien à vous,
Projet d'aréna régionale
Secteur nord du comté de L'Islet
Par: Jean-Marc Cloutier
Animateur du projet

LES BATISSSES D'ACIER
HERCULE L.T.E.E.
YVAN CARON
DISTRIBUTEUR exclusif de Bellechasse à Kamouraska
Cap St-Ignace, cté Montmagny Tél. 246-5891

OFFICE des PRODUCTEURS de BOIS de la REGION de Ste-Anne-de-la-Pocatière

"L'Office des Producteurs de Bois invite les propriétaires de lots à bois à des soirées d'information sur la formule des Groupements forestiers.

- Lundi, 3 mai, St-Adalbert, à 8h.00 p.m. à la salle du Couvent.
- Jeudi, 6 mai, St-Marcel, à 8h.00 p.m. à la Salle Municipale"

Grande vente SICO SICO

Peinture lustrée d'extérieur à l'alkyde \$12.99
Latex satiné super blanc d'intérieur \$12.99
Email lustré perle d'intérieur à l'alkyde \$12.99

Cammo Color
119, St-Jean Baptiste Est, Montmagny
MARCEL FORGUES, prop. 248-3743

JP

DISTRIBUTEUR gros et détail

- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
- Acier de toutes dimensions
- Broche et clôtures de ferme

MANUFACTURIER

- Barrières métalliques
- Usinage, soudure tout genre
- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

Location: Service de GRUES MOBILES

J. PICARD & FILS INC.

St-Pierre, cté. Montmagny

248:3800
:3870
:3872



A Ste-Félicité, les étudiants reprennent le chemin de l'école

(A.F.) Le directeur de la commission scolaire l'Islet-sud nous apprenait que les étudiants de Ste-Félicité ont repris les cours à St-Marcel lundi 26 avril. Cette décision fut prise à la suite d'une nouvelle bien positive du ministère de l'éducation sur la reconstruction d'une école élémentaire à Ste-Félicité. A une assemblée de parents tenue le 16 avril, ceux-ci

étaient encore réticents à l'idée de véhiculer leurs jeunes à St-Marcel étant donné la lenteur du ministère à donner la garantie écrite exigée par les parents; devant cette situation, le commissaire Jacques Pelletier a pris position et donné pleine liberté aux parents d'envoyer ou non les écoliers à St-Marcel. Sur une possibilité de 92 élèves, 30 à 50 élèves ont repris les cours au

courant de la semaine dernière mais lundi le 26 avril 82 élèves de Ste-Félicité étaient présents à St-Marcel. Par le commissaire, les parents ont été informés de l'évolution des procédures du ministère de l'évolution des procédures du ministère et une décision finale devrait entrer sous peu; espérant cette nouvelle les parents ont concédé le retour des élèves en classe à St-Marcel.

Qu'elle soit: Jeune
Grande
Etroite
Large
Défraîchie
Votre maison
GammaColor
Montmagny
vous la décorera

Chronique des Marionnettes

Souper

Concernant notre souper bénéfique qui s'est déroulé dimanche le 11 avril au Centre sportif le Bûcheron, nous sommes heureux de vous dire que ce fut un succès sans précédent. Nous avons vendu toutes les cartes et nous avons dû même refuser des gens malheureusement. Nous tenons à remercier la population de leur grand support et aussi aux généreux fournisseurs qui nous ont donné la nourriture pour le souper, et qui nous a permis de réaliser un bon bénéfice. Ces fournisseurs sont: Richard Morin, St François, Magasin Coop, Saluste Jacques, Libre service Duval, Donateur anonyme, Laiterie Laval, Laiterie Cité, Boulangerie J. Claude Fortin Gilles Paré, grossiste de fruits et légumes, Léopold Fortin, Roger Simoneau, Léon Collin, Alimentation Pierre Paul Fréchette, alimentation Létourneau, Marché Morency, Biscuits Montmagny, en plus M. et Mme Roland Simoneau, qui ont fabriqué les poupées, Bernard Létourneau, impression des cartes, CKBM et le journal Le Peuple pour la

publicité et le Centre Sportif le Bûcheron pour nous accueillir chaque fois si généreusement. A tous merci.

VENTE BISCUIT MARIONNETTE

Les Marionnettes de Montmagny passeront à votre porte samedi le 1er mai pour vous offrir leur boîte de biscuit Marionnette comme par les années passées. Nous savons que vous les encouragez parce que les profits de cette vente serviront à défrayer une partie des transports pour les sorties de la prochaine saison. Comme l'inflation nous affecte aussi, nous prévoyons que cela nous en coûtera beaucoup plus cher cette année pour nous déplacer, c'est pourquoi nous devons faire plusieurs activités pour financer ces frais, car il nous faut aller défendre les titres que nous avons gagnés si chèrement l'an passé.

Votre support et votre encouragement ne sont jamais démentis et soyez assurés qu'à la fin de la saison, nous triompherons ensemble de nos nouvelles victoires.

François Proulx
Directeur publiciste

ARGENT A PRETER

1ère ou 2ème hypothèques: achat ou amélioration de propriété.

- Consolidation de dette
- Taux compétitifs
- Aucun intermédiaire

SERVICE RAPIDE

Contactez...

CONSTANT VOYER

Montmagny

Tél.: 248-1375

EDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL 259-7937

70 Boul Blais Ouest, (Rte 2) Berthier-sur-Mer

Vendeur des maisons fabriquées en usine

présente le modèle

HABITEC
2000

La Duchesse



Spéciaux de la semaine

Short (sous-vêtement)

100% extensible
pour hommes

Spécial

\$1.19

Gilet

"T-Shirt"

pour garçons

Spécial

\$0.98

Gilet

Chemisier

a manches courtes

pour hommes Spécial

\$4.49

Jeans

pour garçons

Spécial

\$6.79



Pantalon

100% polyester

pour garçons

Spécial

\$5.98

V L.G.
Vigneault
INC.

128 de la Gare Montmagny

Tél.: 248-0954

Information aux personnes âgées à St-Cyrille

(D.L.B.) Une séance d'information sur les mesures spéciales et les services gouvernementaux accessibles aux personnes retraitées ou sur le point de le devenir réunissait vendredi le 23 avril dernier à St-Cyrille une soixantaine de personnes de tout âge.

Une période de questions a suivi cette rencontre et tous les fonctionnaires des différents ministères représentés ont tenu des ateliers d'information pour répondre aux besoins individuels des participants.

LES DISCUSSIONS

Il y eût entre autre discussions, de l'information au sujet du programme fédéral des pensions de vieillesse; M. Serge Dumas du Centre de Services Sociaux de Montmagny a expliqué d'autre part les différents services de cet organisme et particulièrement les services destinés aux personnes âgées (placement, problèmes de pen-

sions, etc...)

M. Louis Godin de la Régie des Rentes a énuméré les types de régimes de rentes offerts au public et les conditions d'admissibilité.

M. Gaston Pouliot, de la Régie de l'Assurance-maladie, a souligné l'émission actuelle des nouvelles cartes d'assurance-maladie "Le soleil c'est la santé". Il a de plus parlé du programme d'assurance-médicaments pour les personnes âgées, des services de soins dentaires destinés aux enfants, de la fourniture d'orthèses et prothèses pour les invalides permanents et du système de réclamation ou d'hospitalisation dans une autre province ou pays.

M. Michel Côté, travailleur communautaire au CLSC Trois-Saumons a expliqué les modes de fonctionnement du CLSC et des services dispensés. Aussi il a informé la population que St-Cyrille dispose d'une clinique

bi-mensuelle depuis le 21 avril dernier. A cette clinique, a-t-il commenté, des services de santé, des services de consultations sociales et d'animation communautaire sont dispensés selon les demandes de la population. Pour de plus amples détails sur les services gouvernementaux, contactez les personnes ci-haut mentionnées ou signalez 0 et demandez zénith 2-6770. (Aucun frais d'appel)

TOURNEE EXPERIMENTALE

Signalons que cette soirée d'information se situait dans le cadre d'une tournée expérimentale organisée par Communication-Québec. Une étude par le Bureau de Communication-Québec à Québec au cours de l'été 75 a révélé que les personnes à leur retraite ou sur le point de prendre leur retraite constituent l'une des clientèles qui a le plus besoin de renseignements sur les droits et les services dont ils peuvent bénéficier, nous informe un membre de la tournée, M. Jacques Larochelle. C'est la raison pour laquelle une autre tournée est actuellement en cours a-t-il précisé.

Les paroisses visitées lors de cette tournée expérimentale sont: Lotbinière, St-Casimir, Pont Rouge, St-Joseph St Hubert, Bernierville, Lac Etchemin, St-Cyrille et Ste Appoline (mardi le 27 avril dernier).

La tournée tire à sa fin, aussi nous saurons avant juin prochain si ce service expérimental deviendra réalité.



Ce sont de gauche à droite M. Louis Godin de la Régie des rentes; M. Jacques Larochelle de Communication-Québec; M. Serge Dumas du secteur "personnes âgées et autres adultes" du Centre de Services sociaux de Québec à Montmagny; et Mme Pierrette Fortier du régime des pensions de vieillesse, n'apparaissent pas sur la photo, M. Michel Côté travailleur communautaire du CLSC Trois-Saumons et M. Gaston Pouliot de la Régie de l'Assurance-Maladie. Toutes ces personnes ont collaboré avec Communication-Québec à la présentation d'une soirée d'information destinée aux personnes de l'Age d'Or de St-Cyrille, vendredi le 23 avril dernier.

[D.L.B. Peuple-Courrier]



Après la séance d'information tenue à St-Cyrille vendredi dernier, des tables de consultation et d'information étaient ouvertes au public. Plusieurs personnes ont donc profité de l'occasion pour en connaître davantage sur les services gouvernementaux mis à leurs dispositions. On remarque ici M. Gaston Pouliot de la Régie de l'Assurance-maladie et une cliente en quête d'information.

[D.L.B. Peuple-Courrier]

\$300 pour 390 milligrammes d'alcool

(C.M.) M. Gaudias Morneau, de Québec, s'est vu infliger une amende de \$300 par le juge Jean-Paul Bérubé, de la cour des sessions de la paix, jeudi dernier au Palais de Justice de Montmagny.

L'homme, âgé de 52 ans, était accusé d'avoir conduit un véhicule automobile alors qu'il était en état avancé d'ébriété; au test de l'ivresse il avait affiché en

effet 390 milligrammes d'alcool, ohénomène que l'honorable Bérubé n'avait encore jamais constaté tout au long de sa carrière de juge.

M. Morneau, qui est forgeron-soudeur de son métier, en était à une troisième infraction du même genre; cette fois il avait pour défendre ses intérêts Me Yvon Corriveau, de Montmagny.



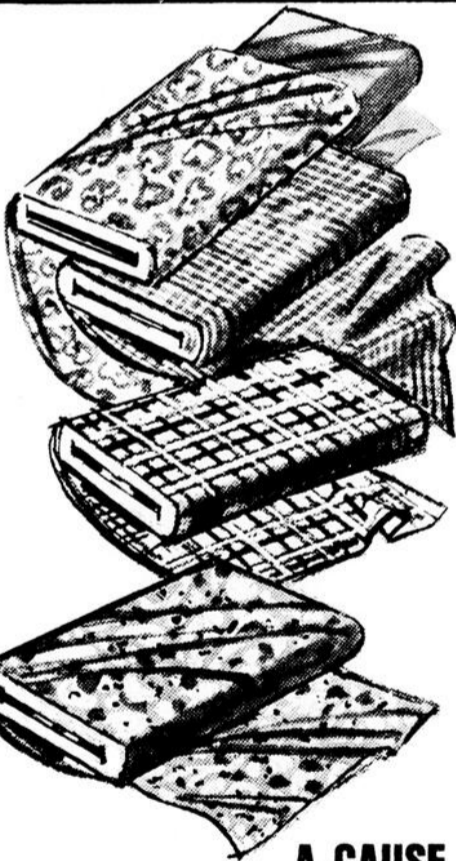
Jean Boucher

REPRESENTANT: Club Automobile Groupe La Laurentienne

Assurance générale Assurance Vol
Assurance feu Assurance Responsabilité



230 Ave. Ste-Anne Mont. Tél. 248-0787



LES TISSUS D'ETE SONT EN MAGASIN
HATEZ-VOUS D'EN PROFITER TANDIS QUE
LE CHOIX EST A SON MEILLEUR DANS
LES COTONS INDIEN, CARREAUTE
OU IMPRIME

Vous pouvez vous fabriquer une robe pour
moins de \$20.00 et une paire de pantalon pour
moins de \$9.00

Venez discuter couture

A CAUSE DU PEU DE FRAIS D'ADMINISTRATION NOUS
POUVONS VOUS DONNER UN MEILLEUR SERVICE
A DES PRIX LES PLUS BAS!

Chez Suzanne Enr.

117 RUE ST-GEORGES MONTMAGNY

248-1305



Mme André Gaudreau, prop.

Invitation est lancée aux étudiants de L'Islet Sud

(A.F.) La direction de l'école polyvalente St Pamphile offre la possibilité à tous ceux qui auraient abandonné l'école en cours d'année et qui désirent reprendre leurs cours à s'inscrire en venant au secrétariat de l'école ou en communiquant avec l'école. D'ici le début du mois de mai, la direction de l'école est à la disposition de deux et celles qui voudraient

poursuivre leurs cours secondaire en septembre 76.

Etant donné que cette institution secondaire dispensera dès le mois de septembre les cours au niveau secondaire V les ex-étudiants du secteur et ceux qui fréquentent une autre école sont invités à s'inscrire le plus tôt possible en communiquant avec l'école pour recevoir l'information nécessaire au numéro 356-3314

Des délégués de Pascal-Taché au congrès de la FCPQ

(D.L.B.) Suite à une demande du comité de parents de Pascal-Taché récemment réuni en assemblée avec la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché, cette dernière a accepté de défrayer les coûts de participation de quelques délégués du territoire au 2e congrès annuel provincial de la Fédération des comités de parents du Québec qui aura lieu au Campus Cap Rouge, les 21-22-23 mai prochain.

A cette même assemblée, il fut proposé par le comité de parents de Pascal Taché qu'un système de communication soit installé dans les autobus afin de prévenir les dangers sur la route en cas de tempête. Ce projet sera

éventuellement étudié.

Il fut également proposé et demandé qu'un secrétariat permanent soit mis à la disposition du comité de parents de Pascal Taché ne serait-ce que le matériel nécessaire aux tâches de secrétariat, nous informait la semaine dernière le président du comité d'école de Casault, M. Gilles Marquis.

Il nous a de plus précisé qu'à cette même assemblée une résolution d'appui fut adoptée en faveur du comité d'école de La Pocatière laquelle demande que les travaux commencent prochainement afin que la polyvalente La Pocatière soit prête pour septembre 77.

Passage à niveau dangereux à St-Charles

Encore une fois le système lumineux avertisseur du passage de la voie de chemin de fer sur la route 26 A à St-Charles de Bellechasse fut renversé par un automobiliste qui passait par là le 21 avril dernier vers les 3 heures du matin.

N'ayant probablement jamais emprunté ce chemin auparavant et déboussolé sans doute par l'angle de 90 degrés que fait la route à cet

endroit, notre homme alla donner contre le poteau avertisseur brisant ainsi son véhicule pour quelques milliers de dollars. Lui-même s'en serait assez bien sorti mais avec une bonne frousse.

Or il appert que ce poteau est renversé régulièrement par des automobilistes, plus de quatre fois une certaine année. C'est donc un coin excessivement dangereux et

plusieurs sont surpris qu'il ne s'y soit pas encore produit d'accident mortel.

Maintenant que le député provincial de Bellechasse dispose d'un bureau à St-Charles et qu'il emprunte fréquemment cette artère, espèrent quelques-uns, il doit obligatoirement avoir constaté le danger que représente cette courbe. Aussi devrait-il, selon certains, voir à corriger cette situa-

tion désagréable dans le plus bref délai rendant par le fait même justice aux contribuables de la paroisse qui paie le plus de taxes dans le comté.

Le plus beau choix de faire-part de mariage
IMPRIMERIE TACHE ENR.
404 Boul. Taché Est Montmagny 248-4805



ARMOIRES DE CUISINE

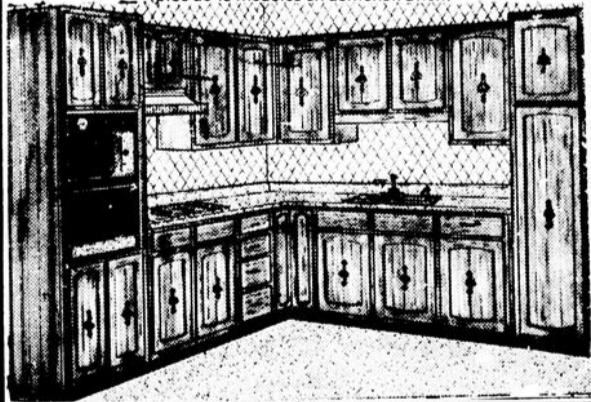
FABRICATION SUR MESURE INSTALLATION SUR PLACE SI DESIRÉE

Ne modernisez pas votre cuisine avant de nous avoir consulté. Pourquoi? Parce que nous sommes des spécialistes. Voyez ce que sera votre cuisine avant d'acheter.

Visitez notre salle de montre:

Nous vous ferons un plan et une estimation gratuitement.

(plus de 15 modèles en démonstration)



Les **Cuisines Canadiennes enr.**

Rolland Mathurin, Prop. 160, 4e rue, Montmagny
Sortie 232, route 20

Armoires de cuisines - vanité:
fermes de toit - 'Kits' de ma.

Ah! mes beaux
Bélangier



Laveuses & Sécheuses

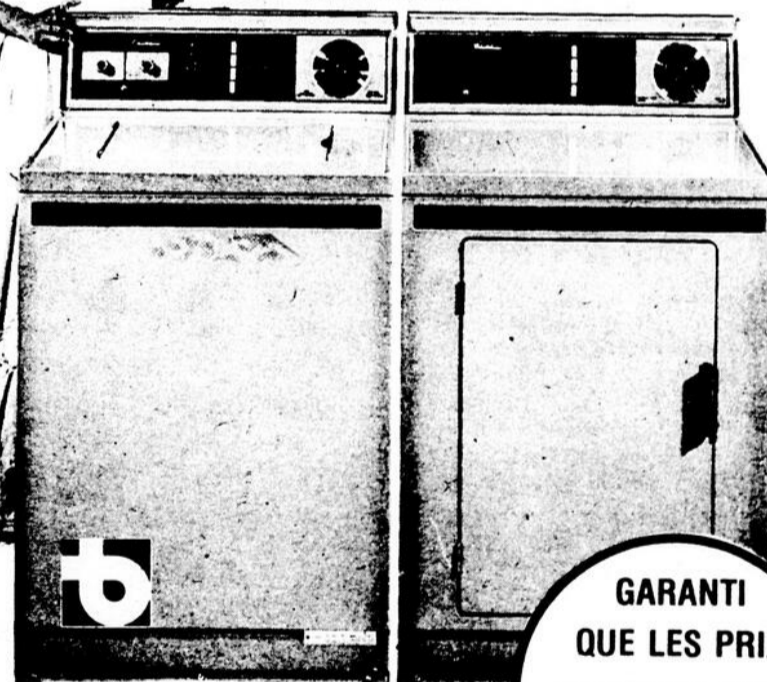


MODELE BL 2698
Laveuse "Châtelaine"

CARACTÉRISTIQUES DE LA LAVEUSE
Panneau de contrôle lumineux / 5 cycles de lavage / bouton sélecteur de lavage / 4 contrôles de la température de l'eau / 4 combinaisons de vitesses de lavage-essorage / 3 contrôles du niveau de l'eau / filtre à charpie et distributeur d'agent de blanchiment / distributeur d'adoucisseur de l'eau / minuterie pour cycles de lavage / bouton de sécurité pour la porte / rinçage exclusif "Hydro-Spin"

MODELE BS 2698
Sècheuse "Châtelaine"

CARACTÉRISTIQUES DE LA SÈCHEUSE
Panneau de contrôle lumineux / bouton sélecteur de l'essorage / 4 choix de température / filtre à charpie circulaire / repassage permanent / avertisseur visuel pour filtre à charpie / minuterie à cycles multiples / sélecteur de cycles manuel ou automatique / bouton de sécurité pour la porte



GARANTI QUE LES PRIX SONT LES PLUS BAS DE TOUTE LA RÉGION

VENEZ NOUS VOIR... VOS FRAIS DE DÉPLACEMENT SERONT SÛREMENT COMPENSÉS

Meubles Barnabé Inc.

Deux magasins pour mieux vous servir:



St-Paul Est,
Cté. Montmagny
469-2188

St-Vallier, Cté. Bellechasse **884-2832**
Ligne directe Québec **884-2831**

Plus de 80 Fermières de la région à leur journée d'étude

(D.L.B.) Une journée d'information intitulée "Sécurité-consommation" s'est déroulée au sous-sol de l'église St-Mathieu de Montmagny jeudi le 23 avril dernier. Plus de 80 délégués des Cercles de Fermières des comtés Montmagny, L'Islet et Bellechasse ont participé à cette activité.

Cette rencontre préparée par la Direction générale de la Protection de la Santé du Ministère des Affaires Sociales du Canada et par le

Ministère de la Consommation et des Corporations du Canada en collaboration avec le département de l'économie domestique du Ministère de l'Agriculture avait pour but de diffuser les règles de sécurité relatives aux choix et à l'élevage de certains produits de consommation suite à une demande des Cercles de Fermières de la région.

Une tournée d'information Cette journée d'information relève d'un projet conjoint

des ministères ci-haut mentionnés et par extension devient une formule de sollicitation auprès des groupements pour les amener à informer un plus grand nombre de consommateurs. A cet effet, une tournée dans les différentes régions du Québec est en cours.

Les thèmes abordés La journée d'information tenue jeudi dernier à Montmagny a porté sur les analgésiques, les suppléments vitaminiques, les

jouets et les produits chimiques d'usage domestique. Les participants ont étudié en ateliers et discuté en plénière des informations de nature sécuritaire qu'indiquent les étiquettes de ces produits, tout en évaluant leurs besoins personnels, leurs habitudes et l'usage même des produits.

Objectifs Les Ministères de la Santé et de la Consommation déplorent les nombreux accidents dus au mauvais usage des produits couramment utilisés. Par ces journées d'étude, les agents de ces ministères veulent donner aux consommateurs une méthode de choix des produits tout en les incitant à lire les étiquettes et à s'informer avant d'acheter un nouveau produit.

La loi du consommateur nous protège mais le consommateur lui-même a sa part de responsabilités commentait M. Pierre Girard, agent du Ministère de la Consommation et des Corporations lors de cette journée.

Conclusion Les délégués de chacun des Cercles de Fermières de la région Montmagny, L'Islet et Bellechasse se proposent de diffuser l'information qu'ils ont reçue sur les "dangers à la sécurité des consommateurs par certains produits".



Les responsables de la journée d'information "Sécurité-consommation": Mme Gaétane Gagnon du Ministère de l'Agriculture; M. Pierre Girard, conseiller au Ministère de la Consommation et des Corporations; Mme Monique St-Hilaire des services éducatifs du Ministère de la santé et du Bien-Être social du Canada et Mme Suzanne Hendricks de ce même ministère, n'apparaissent pas sur la photo Mme Mireille Boucher du Ministère de la Consommation, et Mme Florian Coulombe, du Cercle des Fermières de Montmagny.

[D.L.B. Peuple-Courrier]



centre horticole beau-site
st-aubert, cté l'islet
598-3489

PEPINIERE

Le choix le plus complet de la région dans:

- Arbres d'ornements
- Arbres fruitiers
- Petits fruits
- Plantes vivaces

CENTRE DE JARDINAGE

Vaste assortiment de produits de jardin, plantes vertes et séchées.

SERVICES

- Aménagement payagé
- Plantation d'arbres
- Semis
- Pelouse en rouleau
- Confection de trottoir, demeures, etc...

Un personnel spécialisé est constamment à votre disposition pour vous guider dans vos projets et vos achats.

Votre centre de jardinage est situé à 3 1/2 milles à l'est de St-Aubert.

DU RENOUVEAU A VOTRE CUISINE

Que ce soit pour un ensemble complet d'armoires ou simplement modifier la façade par de nouveaux panneaux

(ce qui est moins coûteux) consultez:

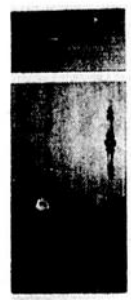
AMEUBLEMENT MERCIER INC.

201 Rue du Manoir
Montmagny 248-1785

- Prix compétitifs
- Directement du manufacturier
- FABRIQUONS-VENDONS-INSTALLONS**
- 18 modèles au choix
- Fabriquons également tout genre d'armoires selon vos spécifications.
- M. Marcel Mercier, propriétaire, saura vous conseiller et vous établir une estimation gratuite. Venez le rencontrer dans sa salle d'échantillons.

BRICOLEURS:

Nous fournissons aux bricoleurs le bois, Formica et Arborite aux dimensions désirées.



CONSTRUCTION GILLES DUBE INC.

3e Rang Nord, Cap St-Ignace 246-5250

Entrepreneur en construction résidentielle-industrielle-commerciale

Des fondations de toutes grandeurs à des coûts moindres. Voilà ce que nous pouvons vous offrir grâce à notre équipement moderne de formes préfabriquées. Pour un service bon et rapide à des prix compétitifs. Confiez-nous vos fondations soit: Résidentielles, Commerciales, Industrielles.

Pour renseignement ou estimation: 246-5250

AVIS

Nous tenons également à votre disposition, un développement Résidentiel près de la Salle Blanket à Cap St-Ignace, avec possibilité de 34 terrains à vendre prêts à recevoir votre propre résidence. Tous les services municipaux (aqueduc et égout) seront aménagés dès le printemps pour une partie du développement.

Egalement dépositaire des maisons usinées des ENTREPRISES BALLARGEON INC. pour la région de Montmagny-L'Islet

Notre passé se porte garant du désir de bien vous servir.



"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

LES FRAIS FUNERAIRES, QUI VA LES PAYER?

Lorsque l'on apprend que l'on est héritier ou légataire de quelqu'un qui vient de décéder, il est important de ne pas précipiter et d'accepter trop rapidement les avantages conférés par succession ou testament.

Il faut dans ces cas, faire la compilation des actifs et du passif et décider par la suite en toute connaissance de cause.

Quant à la renonciation à une succession, il est indispensable que la succession soit ouverte pour que l'on puisse valablement renoncer. Tant que le testateur ou la personne de qui on hérite n'est pas décédée on ne peut renoncer à sa succession. Une telle renonciation serait nulle. A titre d'exemple, Joseph a deux fils, Arthur et Jean. Arthur est convaincu que tous les biens de son père lui reviendront à son décès. Arthur ne pourrait renoncer au testament de son père avant que ce dernier ne décède et ce au profit de son autre frère même en contrepartie d'une somme d'argent.

Après le décès, il faut veiller aux funérailles. Qui s'en occupera? Le testateur peut avoir prévu tous les détails de ses funérailles dans son testament. Mais s'il ne s'en est pas préoccupé, l'exécuteur testamentaire, un membre de la famille s'en chargera. Mais c'est la succession qui devra payer la note. Les héritiers ou dans le cas de testament, le légataire universel ou à titre universel devront assumer, chacun en proportion de sa part, le coût des funérailles.

L'entrepreneur de pompes funèbres pourra se faire payer par la personne qui a retenu ses services. Mais si personne ne veut payer ses services, la loi lui reconnaît un privilège sur tous les biens du défunt.

Par contre, si les dettes du défunt sont plus élevées que ses actifs, les membres de la famille devront supporter cette charge supplémentaire.

Au surplus, si un individu meurt par suite de la faute d'un tiers, il sera possible de réclamer à ce dernier des frais funéraires décents proportionnés à l'état de fortune de celui qui est décédé.

La Chambre de Commerce régionale demande son incorporation

(J.P.G.) La Chambre de Commerce régionale du Grand-Portage a récemment entrepris la procédure visant à l'incorporation de cet organisme.

Au cours d'une assemblée qui avait lieu le 14 avril dernier, les six chambres locales présentes ont adopté une résolution par laquelle elles demandent au ministère des Institutions Financières d'accorder une charte provinciale à la chambre régionale.

Par la même occasion, les requérants demandent que l'organisme soit désormais reconnu sous le nouveau nom de Chambre de Commerce, d'Industrie et de Tourisme du Grand-Portage.

En attendant l'obtention de la charte, un bureau de direction provisoire dirigera l'organisme. M. Victor Normand de S-Pascal a été élu président; M. Yvon Chamberland de Rivière-du-Loup, vice-président; et M. Clément Lessard de ST-Pascal, secrétaire-trésorier.

Rappelons que la Chambre de Commerce Régionale du Grand-Portage qui regroupe 14 chambres locales, sera la troisième à posséder une charte provinciale.



SERVICE ANNIVERSAIRE

Le Service Anniversaire de Mme John Bleney sera chanté à l'église St-Mathieu de Montmagny samedi le 1er mai prochain. Parents et amis sont attendus.



AU MARQUIS DE BRUMMELL

- Beige
- Jaune
- Vert
- Rouge
- Blanc
- Brun
- Bleu pâle
- Gris pâle
- Plaid
- Velours
- Habits de ville



Vêtements de Location

781, 3e Av., Limoilou
Coin 8e Rue,

529-6897
STATIONNEMENT FACILE

Reprise des négociations à Québec-Téléphone

Rimouski, 23 avril 1976 — Des rencontres, tenues au cours des 2 dernières journées, ont amené un déblocage dans les négociations en vue du renouvellement de la convention collective des 500 employés de bureau et techniciens de la compagnie Québec-Téléphone.

Au cours de ces pourparlers, la compagnie a déposé à la table des négociations une

lettre d'entente sur la formule d'indexation. Les termes de cette nouvelle proposition prévoient, qu'advenant le retrait de la loi des mesures anti-inflationnistes par les gouvernements pendant la durée de la convention collective ou à l'expiration de cette dernière loi, Québec-Téléphone maintiendra la formule d'indexation de 0.01 cent par .5 d'un point de l'indice des prix à la

consommation.

Suite à la présentation de cette nouvelle proposition, les représentants syndicaux du local 2200 de la Fraternité Internationale des Ouvriers en Electricité, ont convenu de mener une tournée de consultation auprès de leurs membres.

Rappelons qu'advenant l'acceptation de ce nouveau projet de contrat de travail, par la partie syndicale, les

clauses monétaires devront être soumises à la Commission fédérale de lutte contre l'inflation.

Le plus beau choix de faire-part de mariage

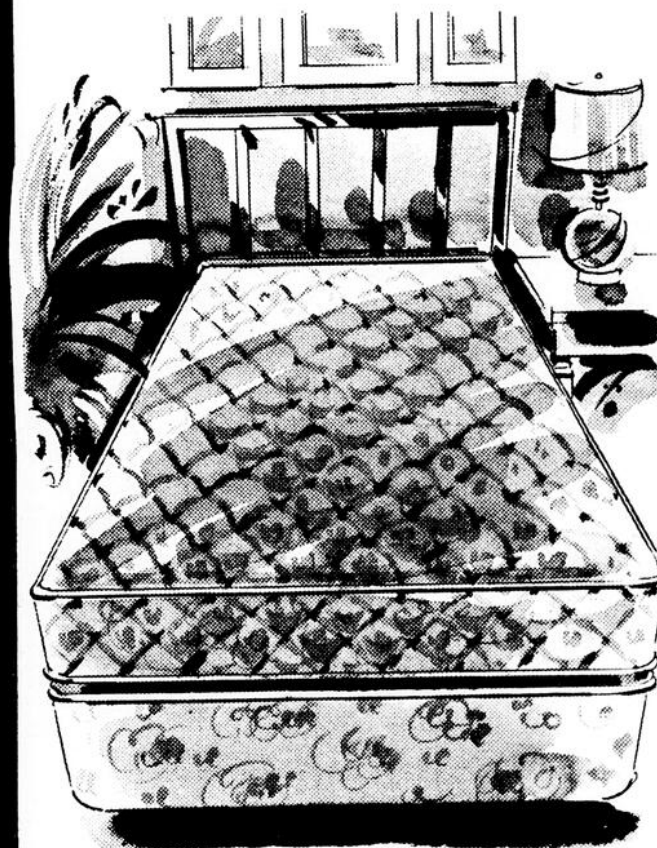
IMPRIMERIE TACHE ENR.

404 Boul. Taché Est
Montmagny 248-4805

Choisissez votre matelas

Parmi notre grande variété de toutes marques, tous formats, toutes les qualités

et cela à des prix des plus compétitifs!



DIMENSIONS:
30", 36", 39", 48", 54"
QUEEN SIZE,
KING SIZE, EXTRA LONG

Venez constater sur place nos



Bonne valeur
Bonne qualité
Bon service
Bons prix



Nous continuons à combattre l'inflation grâce à notre administration réduite...

...Profitez-en!

ROCH FOURNIER MEUBLES ENR.

Face à l'église St-Mathieu
165, Rue St-Ignace
Montmagny

248-1328



Vous nous reconnaissez par cette enseigne.



ESCALE PRINTANIERE DES OIES BLANCHES A MONTMAGNY.— Les grandes oies blanches sont arrivées depuis près de 3 semaines sur les battures de Montmagny et des îles en face où elles séjournent habituellement un peu plus d'un mois au retour de leur hibernation. La chasse étant prohibée en cette saison, elles n'en finissent pas d'évoluer gracieusement à proximité des berges d'où on peut les admirer à volonté à marée haute. N'y-a-t-il pas de quoi rêver au prochain Festival de L'Oie Blanche, qui se déroulera du 15 au 24 octobre à Montmagny, alors que les grands oiseaux migrateurs seront à nouveau de la partie. [C.M. Peuple-Courrier]

Tirage de la loterie des Gardes Paroissiales le 8 mai

(C.M.) Un tirage organisé par la Fédération des Gardes paroissiales Inc. dans le cadre de sa campagne bénéfice 1976 et présenté sous forme d'une loterie se tiendra samedi le 8 mai prochain au Motel Rond Point à Lévis. Quelque \$1,700 sont offerts en prix. Le premier gagnant méritera une somme de \$10,000, le second de \$500, le troisième de \$200, et 10 autres prix de \$100 seront attribués à autant de gagnants.

Ceux qui veulent souscrire à la Garde Paroissiale tout en se donnant des chances de gagner ces prix substantiels peuvent le faire de différentes façons, soit seul, en groupe de deux ou communautairement par l'intermédiaire d'un membre de la Garde Paroissiale locale. Les personnes participantes seront informées par lettre des numéros de leurs billets vers les 5 et 6 mai. Mentionnons que le prix de vente d'un billet est de \$10.

Comme l'indiquait la semaine dernière le président de la Garde paroissiale de St-Eugène, M. André Bérubé, à notre collaborateur Fernand Guimond, les bénéfices de cette loterie seront partagés entre les unités régionales et locales membres de la Fédération.

Ces argents serviront entre autre à financer l'achat de costumes et d'instruments de musique, les coût de déplacement par autobus des membres qui vont participer à diverses manifestations, les coût de location de locaux, les frais de déplacement et de services des personnes ressources de même que les frais d'impression d'une masse de documents requis lors des congrès et autres regroupements.

Trouvé sans vie

(D.L.B.) M. Albert Roy, âge de 57 ans et domicilié à Arvida a été trouvé sans vie dans une résidence privée de St-Raphaël le 19 avril dernier à 12.15 hres.

M. Roy était en voyage chez des parents lorsque l'incident est survenu. Le docteur Fernand Brisson de St-Michel a constaté le décès. Le cadavre fut ensuite transporté à la Morgue de Québec pour fin d'autopsie. AU moment de mettre sous presse la SQ ne possédait pas d'autres détails à ce sujet. L'agent Guy Beaulieu poursuit l'enquête.

Quels que soient vos problèmes écrivez-moi... et je vous aiderai à les résoudre

L. CLAUDE MORIN

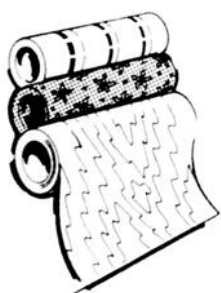
Conseiller

413 Beechwood Rosemère Qué.

SM Studio MERCIER enr.
Rue du FOYER, St-Raphaël, Côté Bellechasse. Tél.: 243-2378
PHOTOGRAPHIE PROFESSIONNELLE

Photos passeport
et cartes d'identité
Service 10 minutes

Tél.: 243-2378



NOUVEAU AU

RAYONS DES TISSUS ENR.

MME MARCEL CLOUTIER, prop.

114 Est, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Qué.

Tél.: 248-2681

VASTE CHOIX DE TAPISSERIE

En effet un nouveau département est maintenant à votre disposition pour consulter nos catalogues de modèles de tapisseries

VASTE CHOIX PRIX COMPETITIF

Nous maintenons toujours un grand assortiment de tentures et draperies de haute qualité

AVIS...

Mme Gilberte Gamache, professeur à l'Institut Thérèse Genest de Québec, se tiendra au

**SALON
D'ESTHETIQUE GINA-LYN ENR.**
aux Galeries Montmagny 248-6194



toute la journée de 9 heures A.M. à 9 heures P.M., vendredi le 30 avril...

Nous vous invitons à venir rencontrer Mme Gamache pour tous renseignements sur la culture physique avec un programme personnel. Continuez à surveiller nos spéciaux de chaque semaine!

**Voulez-vous
embellir votre
terrain?**

La Jeune Chambre de Montmagny vous en offre la possibilité en distribuant gratuitement des érables lors de la semaine de l'Environnement.

Tous les gens de Montmagny qui désirent s'en procurer doivent en faire la demande avant le 8 mai. Pour réservation, appeler après 4 heures à l'un des numéros suivants:

- 246-3785
- 246-5530
- 248-2728
- 248-3741

Comité de l'Environnement
Jeune Chambre de Mont-
Inc.

La voix du peuple

**L'A.F.E.A.S. vous
invite sur la
Rive-Sud**

L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale fêtera son dixième anniversaire cette année. Née de la fusion de deux organismes U.C.F.R. [Union catholique des femmes rurales] et le C.E.D. [Cercle d'économie domestique] cet organisme vise la promotion de la femme en vue de créer de meilleures conditions de vie. C'est un corps intermédiaire reconnu entre les citoyens et leurs administrateurs. L'A.F.E.A.S. compte 38,000 femmes à travers la province, réparties en 13 fédérations et 600 Cercles.

*Les buts sont:
a) L'éducation: Par l'information sur les sujets à l'étude, l'éveil à la responsabilité des citoyennes et la formation [Apprendre à penser collectivement à se connaître et à travailler en équipe].*

b) L'action sociale: en s'impliquant à la vie de notre milieu et en tâchant de combler les lacunes sociales.

Au mois de mai soit le 19 au Motel Rond-Point de Lévis, aura lieu le congrès régional. Nous aimerions beaucoup recevoir des femmes de la région de Montmagny et des environs. C'est une invitation que je vous lance. Peut-être découvrirez vous un intérêt marqué par l'A.F.E.A.S. qui en 76 répond à un besoin dans le monde féminin et serait ravie de s'implanter chez vous. Ici sur la Rive-Sud, notre directrice de secteur est Mme Micheline L. Chamberland une femme de chez vous qui ne compte ni ses heures ni ses peines pour la bonne marche de l'A.F.E.A.S. dans la région. Elle siège à la Fédération de Québec et nous sommes fières de l'avoir comme représentante de nos 3 cercles soit: St-Nicolas St-Jean Chrysostome et Lévis.

Si après avoir lu ces lignes vous êtes intéressés à en savoir davantage il s'agit de communiquer à Lévis au no: 833-1507 [M. Claire Renaud Prés. du cercle de Lévis.] ou à 831-9391 [Micheline Chamberland].

*J'espère vous connaître sous peu.
M. Claire Renaud Prés.*

Découvrez les BEAUX PRIX sur le 26 oz de Pepsi.



Oui. Pepsi a de beaux prix en tête...pour vous. C'est-à-dire que les bouteilles de 26 oz de Pepsi-Cola portent l'étiquette BEAUX PRIX*...pour annoncer des économies, de belles économies. Venez voir les BEAUX PRIX Pepsi chez tous les marchands participants.

RETOURNABLE:

33¢

(plus
dépôt
remboursable)

OU MOINS

BEAU PRIX SUGGÉRÉ.

Pepsi a de beaux prix en tête.

*Les BEAUX PRIX sont déterminés à partir des prix courants et sont en vigueur jusqu'à l'épuisement des stocks dans la région desservie par l'embouteilleur Pepsi-Cola de Montmagny. "Pepsi-Cola" et "Pepsi" sont des marques déposées de PepsiCo, Inc.

Bonjour
chez-toi!



YVON, ptre

"Si je ne mets mes doigts dans ses plaies, si je ne mets ma main dans son côté, ... je ne croirai pas!"

Voilà l'image qu'on a surtout gardée de Thomas. Ne trouves-tu pas qu'on est un peu injuste envers lui?

Les autres apôtres, s'ils avaient été à sa place, s'ils n'avaient pas vu le Seigneur, auraient-ils fait mieux?

On lui demandait de croire quelque chose qui dépassait la raison: peut-on blâmer quelqu'un qui ne marche plus quand on lui demande de laisser de côté la saine logique?

Thomas était un homme pratique, concret: il aimait, comprenait, acceptait ce qu'il pouvait voir.

Et voici que le Christ lui apparaît:

"Avance ta main, mets ton doigt, lui dit-il, et ne sois plus incrédule!"

Cet homme qui lui parle ainsi, c'est le Christ, c'est le Fils de Dieu présent dans son corps. Mais plus que le corps, plus que les plaies du Christ, ce sont ses paroles qui touchent Thomas: les paroles de l'Ami qui le connaît bien, qui connaît bien son doute: Le cœur de Thomas est convaincu, encore bien plus que son intelligence... Alors il n'a même pas besoin d'attendre d'avoir touché les plaies du Seigneur: "Mon Seigneur et mon Dieu!" s'écrie-t-il.

Si le corps du Christ nous invite à la foi, c'est d'abord parce que Christ est le grand Ami de l'homme, le grand connaisseur du cœur de l'homme, la grande espérance de la vie pour l'homme.

Parce qu'il est toujours celui qui a dit:

"Tout ce que vous ferez pour le plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez". [C'est-à-dire chaque fois que vous apporterez un peu de vie, un peu d'espérance à quelqu'un, c'est moi que vous rencontrerez.]

Décidément, l'homme, à la suite du Christ, est né pour LA VIE!

50 ans de route sans accident

(D.L.B.) M. Marius Lachaine un magnymontois natif de l'Île-aux-Grues compte à son "pedigree" cinquante années de service du Ministère des Transports sans aucun accident de la route.

M. Lachaine, retraité depuis janvier dernier, n'a pas encore reçu de médaille de mérite du Ministère des Transport mais signalons qu'il a reçu en 1966 (i.e. après 40 ans de service) une plaque commémorative de ses supérieurs et du Club Automobile.

Marius Lachaine fut pendant 21 ans inspecteur au service du Ministère des Transports du Québec et constable spécial provincial de 1964 à 1976.

Il fut également le premier propriétaire des autobus Montmagny (De 1939 à 1951) et propriétaire du premier service d'aviation à Montmagny lequel appartient maintenant à M. Gilles Couillard. Au service des autobus lemelin pendant 12

ans, il effectua le trajet Québec-Edmunstons et plusieurs voyages spéciaux au Lac St-Jean, région de Montréal et Côte-Nord pendant de nombreuses années. Price et Collin Lumber furent également ses employeurs.

Les assurances et le contrôle routier

Selon M. Lachaine, les coûts d'assurance de plus en plus élevés devraient diminuer avec l'expérience des conducteurs automobiles et surtout selon le nombre de leurs années d'expérience sans accident, et voire même une exemption de paiement d'assurances après de nombreuses années sans accident comme prime d'encouragement serait fort apprécié par la population, commentait-il lors de notre visite.

M. Lachaine considère que le contrôle routier à Montmagny est beaucoup trop faible proportionnellement aux autres cités.



M. Marius Lachaine de Montmagny compte à son actif 50 ans au service du Ministère des Transports du Québec sans accident de la route. Un événement rare de nos jours.

[D.L.B. Peuple-Courrier]

Tél.: 247-5847

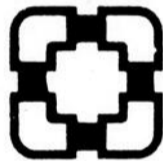
CONSTRUCTIONS

LANDRY & FILS ENR.

VENTE DE MAISONS USINÉES — REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

L'Islet-sur-Mer, Qué. GOR 280

ATTENTION, vous êtes intéressés?



Vous qui désirez installer un système de chauffage électrique dans votre résidence neuve, ou désirez convertir votre système à l'huile existant **POURQUOI PAS UN SYSTEME A AIR CHAUD ELECTRIQUE** avec tout les avantages d'installer • un **HUMIDIFICATEUR AUTOMATIQUE** • un **FILTRE ELECTRONIQUE** • **SYSTEME D'AIR CLIMATISE CENTRALE**.

— Pour plus de renseignements consultez-nous.

Labrecque & Fils Enr.

VENTE — INSTALLATION — REPARATION
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
358 est Boul. Taché, Montmagny

\$3,700
au PQ

(D.L.B.) Un communiqué de presse émanant du PQ de la région Montmagny-L'Islet nous informait lundi le 26 avril dernier que la campagne de financement du PQ se poursuit allégrement. Le 23 avril, \$3,700 étaient souscrits.

"Nous sommes en mesure d'atteindre et de dépasser notre objectif de \$4,000 compte-tenu du fait qu'il nous reste un tiers des membres à visiter", nous déclare la présidente Mme Yolande Côté.

Au cours des prochaines semaines tous les efforts de l'exécutif seront centrés sur la visite des membres qui n'ont pas encore souscrits, nous informe-t-on.

La soirée sociale de vendredi dernier a permis à un bon nombre de membres et sympathisants de se réjouir des résultats actuels de la campagne", ajoute Mme Côté.

Aussi l'exécutif invite la population à assister à l'assemblée publique qui aura lieu à Ste-Apolline, ce soir mercredi le 28 avril à compter de 20:00 hres à la salle municipale.

"Depuis le début d'avril, 90 personnes ont renouvelé leur carte de membre ou le sont devenus pour la première fois". Les intéressés à souscrire peuvent communiquer avec Mme Nicole Simoneau au 15 ave du Bassin Nord à Montmagny à 248-2802 signale Mme Côté, présidente du PQ Montmagny-L'Islet.

Que ce soit pour les éliminatoires de hockey,
ou pour les Jeux Olympiques



Grandeur 13-18-20-26"

"NOUVELLE DIMENSION"

UNE IMAGE NETTE
AUX COULEURS BIEN DÉFINIES

Aucun comptant
payer le 1er septembre

Livraison immédiate

JACQUES DUMAS

St-François, Cté Montmagny 259-7741



L'agriculture à Saint-Philémon

Par Marie-France Paradis

L'agriculture, telle qu'elle se présente actuellement dans un village donné, ne saurait être bien comprise sans références à un contexte géographique et historique. Saint-Philémon et ses cultivateurs sont le produit d'une histoire; les pourquoi et les comment de leur installation sont encore des indices des conditions économiques qu'ils vivent présentement. Dans un premier temps, nous rappellerons leurs origines en tenant compte de l'économie nationale qui prévalait à cette époque.

Vers le milieu du 19e siècle, l'économie nationale se trouve mal en point. La culture du blé, jusque-là répandue et rentable, dégénère rapidement dès 1820 en raison de l'épuisement des sols et des lois du marché. Les régions naturellement fertiles, telle la plaine côtière, sont surpeuplées. Deux solutions se présentent alors: implanter l'industrie laitière et coloniser d'autres régions. Rien cependant n'est automatique; la production du lait mettra quelque temps à s'organiser et la colonisation se fera graduellement. Durant cette période de réorganisation économique, l'agriculture se replie sur elle-même: le cultivateur produit pour satisfaire ses besoins propres et non plus pour écouler une marchandise puisque le marché se modifie et s'installe petit à petit.

C'est en 1855 qu'on retrouve les premiers exploitants à Saint-Philémon. Venus du bas du Comté de Bellechasse ils ouvrent une région entièrement boisée et finalement peu propice à l'agriculture. Ses sols de qualité inférieure exigent un travail ardu et long pour déboiser et pour rendre productive une terre rocheuse. Avant d'obtenir les récoltes suffisantes pour entretenir un troupeau laitier même restreint; le cultivateur se fera bûcheron, chasseur, pêcheur, menuisier, etc. pour parvenir à assurer sa subsistance. Lentement et au prix d'efforts soutenus, il sera en mesure de se procurer quelques animaux destinés à sa consommation et quelques vaches. En 1882, une beurrerie voit le jour à Saint-Philémon. Les cultivateurs pourront l'alimenter, mais les volumes de la production laitière en surplus resteront faibles. Avant de produire pour la beurrerie, le cultivateur doit subvenir aux besoins de sa famille. Pour lui, tout est à

faire. Produisant peu et surtout pour lui, il vendra peu, il doit avoir des occupations nombreuses et diversifiées pour produire tout ce dont il a besoin. Ainsi, la spécialisation ne se fera que partiellement.

Le cultivateur de Saint-Philémon, au moment de la vente de son produit, recevra en argent l'équivalent perçu par un gros producteur d'une région plus fertile pour la vente d'une même qualité d'un produit donné.

Effectivement, les prix sur le marché sont les mêmes pour tous les producteurs, qu'ils soient gros ou petits. Pourtant, sur une ferme de petite dimension, le cultivateur devra travailler davantage et parce que moins bien équipé, il produira en moins grande quantité et à plus grand frais. Il sera payé néanmoins exactement au même taux et aura travaillé davantage; donc son travail sera moins rémunéré. Le cultivateur de la plaine côtière travaillera moins pour érocher sa terre, l'enrichir et, grâce à des conditions climatiques plus favorables, il pourra bénéficier de plusieurs récoltes. Pour avoir une production identique à Saint-Philémon, l'agriculteur (s'il y parvient) devra multiplier ses heures de travail. S'il peut se spécialiser et ne pratiquer que l'industrie laitière; le cultivateur aura évidemment une productivité plus grande. Il travaillera moins, produira plus et sera donc mieux rémunéré.

Revenons au contexte économique global et aux modifications entraînées par la révolution industrielle à l'intérieur du secteur agricole. Au début du 20e siècle, de petites industries apparaissent et avec elles se transforment les mécanismes régissant la production. Les ouvriers ayant perdu la propriété de leurs moyens de production (i.e. l'objet sur lequel on travaille, par exemple le bois, les minerais, la terre, etc. et les moyens de travail, par exemple les ateliers, la machinerie, les outils, etc.) n'auront d'autre alternative que de vendre leur force de travail, leur énergie. Progressivement, les capitaux se trouvent dans des mains de moins en moins nombreuses et par un effet assuré de plus en plus de travailleurs seront dépossédés. Ici encore il convient de souligner qu'un tel processus met du temps à s'accomplir et que les petits propriétaires s'acharneront longtemps avant de céder leurs entre-

prises aux gros propriétaires. En outre, de tels changements s'accompagnent de découvertes technologiques où la mécanisation permet de produire davantage à des coûts inférieurs et plus rapidement.

En agriculture, les modifications seront moins violentes et se manifesteront surtout par l'utilisation plus grande d'une machinerie perfectionnée. L'unité de production reste la même: la famille; nous n'avons pas comme dans le secteur industriel d'individus isolés travaillant chacun à la réalisation d'une partie seulement d'un produit final. Et le cultivateur reste aussi le propriétaire de ses moyens de production. Tout au moins tant que sa production lui permet de satisfaire ses besoins essentiels; par contre, s'il veut augmenter sa productivité et se conformer aux normes de l'industrie laitière, il devra mécaniser son entreprise et se procurer l'outillage et les engrais nécessaires. Une solution se propose alors: emprunter. Nominativement il restera propriétaire de son équipement mais véritablement les instruments ainsi acquis ne lui appartiendront plus. En fait le cultivateur n'a plus le choix: ou il se modernise et peut ainsi concurrencer sur le marché en obtenant un salaire convenable, ou il ne parvient pas à acheter ni à emprunter l'équipement indispensable et il abandonne son exploitation. L'une ou l'autre solution entraîne une même conséquence: la dépossession.

Quel est donc l'impact de ce changement sur un village comme Saint-Philémon? Désavantagée au départ par des conditions écologiques difficiles, la spécialisation sera ici plus lente à se manifester (comme nous l'avons vu plus haut) et surtout elle ne sera que partielle. Le degré de fertilité du sol ne change pas, mais de nouveaux procédés (ex.: les engrais chimiques) permettent de pallier à ces déficiences. Nous voici à nouveau au cœur du problème; si l'on produit peu pour un marché, on ne disposera pas des sommes nécessaires pour les investissements en machinerie et pour se procurer tous les engrais indispensables. Le producteur soumis à des conditions meilleures verra encore sa productivité augmenter. L'écart entre les deux se fera toujours plus grand et l'un devra

ceder sa place à l'autre.

Le nombre des exploitations agricoles de Saint-Philémon va sans cesse décroissant (45 produisant au moins \$1,000. par année en 1972 et 31 en 1975); les rangs y perdent graduellement leur caractère agricole. Le rang Taché contient le plus grand nombre de fermes (environ 6) et son aspect général reste plus satisfaisant pour l'agriculture. Le rang Mailloux, surprenant par l'abondance des pierres recouvrant ses champs, ne loge plus que deux exploitations agricoles rentables et elles doivent disposer de surfaces plus grandes pour assurer la reproduction du bétail. Au rang St-Alfred, on ne compte plus que quelques terres exploitées s'accommodant des difficultés occasionnées par les dénivellations. Le rang St-Alexis longe une montagne de dimension appréciable; il reste le lieu privilégié des sucreries et abandonné des cultivateurs. Le rang St-Isidore aussi accidenté ne permet que des exploitations réduites et loge seulement cinq familles en permanence. Plusieurs fermes ont été récemment vendues pour devenir des résidences d'été et on y construit encore des chalets; 22 cas (sur 75 habitations dans les

rangs) sont de ce type.

Plusieurs petits producteurs incapables de faire face aux nouvelles exigences de la mécanisation surtout quitteront le rang des cultivateurs ou tiendront le coup tant qu'ils pourront en vivre même péniblement. A long terme ces fermes de petites dimensions seront systématiquement éliminées au profit d'exploitations mieux adaptées à la production capitaliste. Seuls quelques cultivateurs (environ 3) ont pu emboîter le pas en mécanisant et en agrandissant leur entreprise. Fils de cultivateur, leur jeunesse est un facteur essentiel leur permettant d'investir avec profit. Les autres, généralement âgés et dont la relève n'est pas assurée, ne peuvent bénéficier des appuis gouvernementaux (la limite d'âge pour les subventions est de 40 ans). Ils continuent de fonctionner à la manière de l'agriculture d'autrefois avec toutefois quelques concessions. Ainsi, on a obligé les producteurs de lait à se munir d'un refroidisseur à lait, ce qui a eu pour effet d'éliminer plusieurs petits cultivateurs. La plupart de ceux qui s'en sont procurés ont dû emprunter; et l'on sait que les emprunts par les intérêts demandés sont pré-

cisément profitables à ceux qui décident de telles réformes.

L'agriculture à Saint-Philémon connaît les mêmes difficultés que l'agriculture québécoise; elles s'y présentent seulement avec plus d'évidence. Les nouveaux procédés demandent des investissements considérables que les cultivateurs ne peuvent faire ou qui les obligent à emprunter et à s'endetter. Historiquement ils se sont établis dans un milieu difficile et ils doivent encore s'y conformer. Ils s'en trouvent pénalisés par l'obligation de travailler beaucoup plus pour produire l'équivalent dans de bonnes conditions. Leurs revenus sont donc inférieurs.

Soulignons que notre but n'est pas de condamner l'agriculture à Saint-Philémon au profit d'entreprises mieux équipées, plus étendues et mieux situées; mais de comprendre comment et pourquoi la majorité des cultivateurs locaux sont désavantagés. Finalement leur travail est profitable; ils permettent aux producteurs de plus d'envergure de retirer davantage de profit de la vente de leur produit et leur production assure également les besoins essentiels de plusieurs d'entre nous.

Le couple et sa sexualité

Combien d'encre et de salive ce mot a-t-il fait couler?... Si nous sommes attentifs à ce que nous ressentons lorsque des mots se rattachent à la sexualité sont prononcés, nous remarquerons souvent en nous l'apparition d'un malaise qui se traduit par un rire, une figure rougeie ou encore un silence figé. Tout ce monde, quelque soit ce qu'on en dise à la radio, à la télévision ou au cinéma, reste un monde de tabous, un monde plein de phantasmes, un monde dont il est encore difficile de parler avec clarté!

Aujourd'hui "sexualité et génitalité" sont confondues. Ce que notre monde nous présente comme idéal de vie sexuelle a trait presque essentiellement à la "performance" dans l'échange sexuel. Encore faut-il distinguer que cette performance ne vise pas tant la qualité que l'expression de la sexualité chez une personne ou un couple, mais bien sa capacité génitale, c'est-à-dire celle de copuler et d'avoir un ou plusieurs "orgasmes".

On mêle tout... on fausse tout! Pour plusieurs, l'expression de la sexualité chez une personne ne se fait qu'au lit... par contre, qu'on le veuille ou non, nos relations amicales, nos relations de travail, nos relations quelles qu'elles soient sont conditionnées et influencées par le sexe auquel on appartient. On s'exprime à travers notre corps et notre corps est sexué.

Notre sexualité c'est tout ce avec quoi nous exprimons notre personne, ce avec quoi nous communiquons, ce par quoi nous établissons nos relations.

A toute expression de sa sexualité ne suit pas néces-

sairement l'expression de sa génitalité! Combien en étalonne la différence? La génitalité, elle, a trait à la copulation, à la reproduction et relève plus directement de l'instinct; c'est à elle qu'appartient l'acte sexuel proprement dit. Les animaux sont aussi nantis de cette capacité. Malheureusement, il nous arrive de vivre notre sexualité un peu à leur manière; dans leurs jeux sexuels, les couples prennent rarement le temps de communiquer tout leur être au conjoint! On est pressé! On a peur d'exprimer quelles caresses font du bien et quelles autres sont moins agréables... on a peur de dire à l'autre comment on se sent par crainte de ne pas être à la "hauteur". Une chose reste importante et la société en a fait presque un mythe... c'est atteindre "l'orgasme"... le fameux orgasme, celui qui vient prouver que nous sommes bons! La femme porte cette hantise et vit constamment des désillusions à ce sujet... l'homme pour sa part, serait bien menacé dans sa virilité s'il ne l'atteignait pas... et pourtant, tout cela est tellement secondaire... tellement pas important!! Dans le fond, pourquoi restreindre la relation sexuelle à une simple recherche de jouissance maximale? La relation sexuelle c'est d'abord une communication amoureuse... c'est apprendre à être bien ensemble... C'est apprendre à parler avec ses mains, avec son corps... puis, si le couple en a le goût, ça peut et non ça doit se compléter dans un acte qui fait appel à la plus grande intimité.

Combien de couples souffrent parce que la femme souffre "apparemment" de

frigidité ou l'homme d'impuissance? Et pourtant, rares sont les cas où ces difficultés ne relèvent pas de troubles de communication, où les attentes et les besoins sont peu ou pas exprimés et où les réponses du partenaire sont inadéquates.

Il est de tradition populaire d'affirmer que la femme est plus lente que l'homme dans ses réponses sexuelles et de ce fait, on a conclu que cette différence expliquait plusieurs mésententes sexuelles. Masters et Johnson en voulant évaluer cette supposée différence de réactions corporelles féminines et masculines, ont confirmé cette hypothèse. Ils ont bâti des graphiques à partir de quatre phases typiques à toute relation sexuelle, soit:

- phase d'excitation
- phase en plateau
- phase orgasmique
- phase de résolution

En observant systématiquement toutes les réactions extra-génitales de plusieurs conjoints, ils se sont rendus compte que seule la phase de résolution, c'est-à-dire celle qui suit l'orgasme diffère de façon importante; ici, la femme, même après le coit a encore besoin de beaucoup de tendresse et celle-ci devrait se prolonger dans des caresses ou simplement dans une communication verbale. Il semble que les plus nombreuses frustrations féminines se rencontrent à ce niveau. Alors gare aux "ronfleurs" trop pressés!!!

Si vous avez besoin de références de volumes sur le sujet, de documentation ou autres, communiquez avec le Service de Planning et Sexualité de votre région au 3355.



Le père Vandandaigue à la Fraternité des Franciscains de La Pocatière

Le Révérend Père Louis Vandandaigue, Franciscain, est venu faire la visite annuelle de la Fraternité, le 22 mars. Nous avons eu une belle réunion. Une quarantaine de personnes s'étaient réunies pour la messe et la rencontre du Père. Si la température et les chemins avaient été plus favorables, peut-être que dix ou quinze de plus auraient assisté à notre soirée. Il y a eu de l'animation et nous nous sommes renseignés sur des points obscurs pour nous dans le contexte actuel.

Les nouveaux règlements n'exigent que la lecture d'une Page d'Évangile pour ceux et celles qui peuvent lire, les autres disent leur Pater comme avant. St François d'Assise était un homme d'Évangile. Bien que jeune, quant il a changé sa vie mondaine pour une vie plus sage, sa Bible le suivait toujours et partout.

Lors de cette réunion, nous avons constaté avec peine le peu de membres dans notre association pour profiter des bienfaits qu'elle a apportés dans nos âmes. Il y a quelques années, beaucoup d'autres se joignaient à nous pour diverses raisons, le nombre de nos Laïcs baisse toujours.

St François ne pourrait-il pas opérer un miracle? Inspirer des gens dynamiques et assez jeunes de venir se joindre à nous, pour augmenter l'effectif de notre Fraternité. Ceci s'adresse

aussi aux hommes, puisque la fraternité est mixte depuis 1967. Il y a 750 ans que St-François est décédé. A cette occasion demandons-lui d'opérer un déblocage parmi notre population, pour qu'il continue de régner parmi nous car cela fait plus de 80 ans que la Fraternité est fondée ici, et ce serait dommage de la laisser à l'intérieur de nos âmes. Si St-François a commencé jeune sa vie spirituelle, pourquoi les jeunes d'ici ne suivraient-ils pas son exemple?

Le Père Visiteur et Monsieur le Commissaire Belleau seront ici samedi après-midi le 29 mai de 1^h2 à 4 hrs¹2 p.m. Nous invisons tous ceux qui désireraient se joindre à nous de se rendre à la Salle Guimont. Nous serons là pour vous recevoir.

Ceux ou celles qui voudront se joindre à nous, dans le laïcat, nous donneront vos noms à la Secrétaire, 856-3016 ou à la présidente, 856-1305. Nous serons heureux de vous accepter.

Merci, paix et joie à tous ceux ou celles qui viendront partager la joie de St-François.

L'exécutif Franciscain La Pocatière par Mme Albert Cazes, prés.

Jo Akepsimas et Mannick en récital à Ville de L'Islet

Les chansonniers Jo Akepsimas et Mannick se produiront dans un récital samedi le 8 mai prochain à 20 heures et 45 en l'église de Ville de l'Islet.

Ils aiment la chanson de qualité; leurs textes, leurs musiques sont ciselés, taillés dans le bois de la vie. Humour, sensibilité, délicatesse et grande variété dans la couleur de leurs chansons, telles sont les dominantes de leur spectacle.

MANNICK a chanté longtemps comme soliste dans le groupe des "Collégiennes de la chanson". Elle a ainsi participé à de nombreuses émissions de radio et de télévision en France, Suisse, Belgique, Italie, Espagne au Canada, etc. Elle a enregistré de nombreux disques soit de ses propres chansons, soit en tant qu'interprète d'autres compositeurs. Maman de deux enfants (Violaine et Aymeric) elle s'est beaucoup intéressée aux chansons enfantines et en a composé une centaine, en créant avec Jo Akepsimas la collection de disques Cigales. Mais elle est surtout engagée dans ses propres chansons où tour à tour, tendre, poétique, et humoristique, elle chante l'amour, l'enfance, sa condition de femme dans la société d'aujourd'hui. Son timbre ne laisse pas indifférent: "une voix orange à faire rêver" a écrit d'elle un

journaliste parisien, spécialiste de la chanson.

JO AKEPSIMAS a un passé qui plonge à la fois dans la littérature et dans la musique. Né à Athènes (En Grèce), il s'installe définitivement en France à l'âge de dix-huit ans. Il obtient à Paris une maîtrise en Lettres Classiques, enseigne pendant quatre ans le français, le latin et le grec, tout en continuant ses études musicales. Il finit par abandonner la littérature et se consacre entièrement à la musique. Compositeur, orchestrateur, il compose jour et nuit, à table, au volant de sa voiture, dans la rue, et même sur les nappes de restaurants! Il est également passionné par l'éducation musicale et, à ce titre, il a dirigé des centaines de stages en Europe, au Canada et au Liban. Ses activités de compositeur sont variées: musiques de films, musiques de dessins animés, musique religieuse, chansons poétiques, chansons pour enfants. Il a enregistré plus de vingt disques en cinq ans et participé à un grand nombre d'émissions de radio et de télévision.

Toute la population de l'Islet et des environs est invitée à assister à ce spectacle des plus intéressants par son originalité et sa chaleur communicative. L'entrée sera à prix populaire.



Auteurs-compositeurs-interprètes, Jo Akepsimas et Mannick vivent à Paris où ils exercent une intense activité musicale.

Jacques Gaumond Enr.
Ameublement de bureau
77 Est, St-Jean Baptiste
Montmagny 248-2454

—VENTE
—LOCATION
—REPARATION
MECANIQUE ET
ELECTRONIQUE

Caisse électronique
TEC pour tout genre de commerce.

Avis de décès

A Montréal, à la Maison Mère de la Congrégation de Notre Dame, le 23 avril 1976, est décédée à l'âge de 76 ans après 53 ans de vie religieuse sœur Marie-Louise Chabot, fille de feu M. Thomas Chabot et de feu dame Henriette Boulet. Elle était native de Montmagny. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et son beau-frère: Mme Gérard Casault [Camilla] de l'hôpital N.D. De lourdes St-Michel de Bellechasse, M.Mme Henri Coulonbe [Marie-Anne] de Montmagny. Les funérailles ont eu lieu lundi le 26 avril 1976 à 2 heures à la Chapelle de la Communauté, l'inhumation au Cimetière Côte-des-Neiges.

Les témoins de Jéhovah de la Beauce accueillent les congressistes

"Accomplissez-vous ce que Dieu exige de vous?" est le thème évocateur du discours principal d'une assemblée régionale des Témoins de Jéhovah tenue pour la première fois à St-Joseph de Beauce. L'assemblée aura lieu les samedi et dimanche, 8 et 9 mai, à l'École Polyvalente Veilleux et aura pour but d'informer les Témoins de Jéhovah et toute autre personne intéressée de la manière dont les exigences divines devraient toucher leur vie.

La prédication mondiale des Témoins de Jéhovah, qui sont maintenant actifs dans 210 pays, sera discutée; ainsi que l'application pratique des principes chrétiens dans la vie de famille et dans nos relations avec autrui. M. Randy Lucking, ministre responsable de la congrégation locale a ajouté: "Nous anticipons de voir environ 700 délégués venant de Thetford Mines, Plessisville, Québec, Lévis, Montmagny et du Bas du Fleuve. Les personnes intéressées seront

les bienvenues pour toute programme, et plus particulièrement pour le discours public dimanche à 14.00 heures.

87, 7^E RUE L'ISLETVILLE P.Q. 247-3978 G0R 2C0

ALAIN BOULAY



Pharmacien

95, 3^E AVENUE MONTMAGNY, P.Q.

248-2858 G5V 3P1

VENDONS:

- *Fenêtres et portes avec posage si désiré.
- *Fenêtres de toutes sortes, thermos avec glissoires en bas.
- *Fenêtres canadiennes avec thermos, châssis glissoires
- *Cadres sans peinture, extérieur, disponibles.

LE COIN DE LA RENOVATION EXTERIEURE

Fernand Letendre prop.

134, Ste-Brigitte Sud
Montmagny

248-2534

Mardi 4 mai **SEAU**
A PRIX SPECIAL



Une offre de Colonel pour vous aider à combattre l'inflation. Pour nourrir de 5 à 7 personnes

\$5.00

La recette du Col Sanders de
Poulet Frit à la Kentucky.

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

La Villa du Poulet

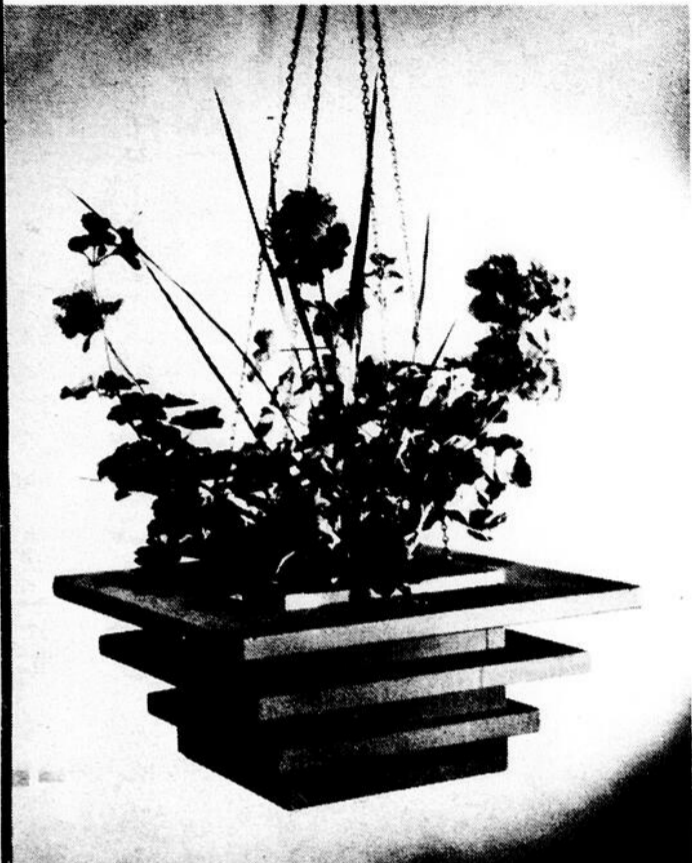
110, Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-3065

BRICOLAGE ET ARTISANAT

par: Jean-Marc Doré



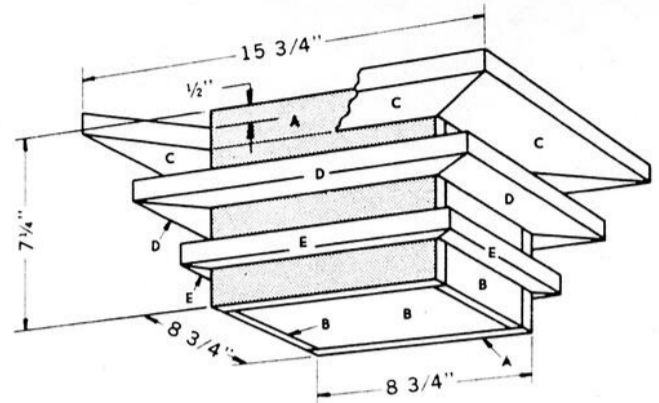
Tous droits réservés LES ÉDITIONS J.M. DORÉ INC.



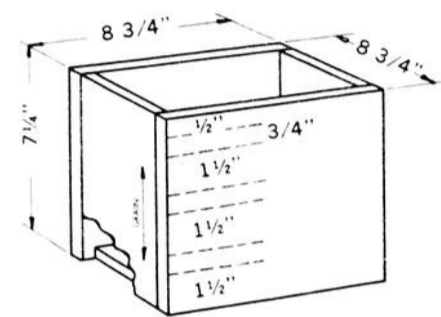
JARDINIÈRE

Que vous demeuriez à la ville ou à la campagne, vous pouvez enjoliver votre extérieur en y plaçant cette jardinière. Vous la suspendrez à la corniche de votre maison ou la monterez sur un poteau près du patio. De lignes horizontales, elle durera des années, si vous la construisez en cèdre.

Les deux croquis donnent toutes les mesures qui vous seront requises pour exécuter ce projet. Commencez par assembler la boîte, n'oubliant pas de percer des trous pour l'égouttement de l'eau dans le fond. Clouez solidement ou, encore mieux, utilisez des vis.



vue en coupe montrant l'assemblage



Par la suite, posez les moulures d'ornementation qui ne sont autres que des planches de 3/4" x 3 1/2" pour "C", de 1" x 2 1/4" pour "D", et de 1" x 1" pour "E". Faites les coupes à 45° si vous possédez une boîte à onglet; dans le cas contraire, posez ces planchettes sur deux côtés adjacents, prenant soin qu'elles soient bien à l'égalité de l'extérieur de la boîte, puis ajoutez les deux autres longueurs. Elles seront alors coupées pour donner avec l'extérieur des deux planchettes déjà posées.

Si vous employez du cèdre, vous pouvez très facilement omettre toute finition, quoi qu'il soit préférable de peindre l'intérieur pour protéger le bois contre l'humidité constante à laquelle il sera contraint. Au préalable, appliquez deux couches de préservatif.

Voilà, vous avez toutes les informations requises pour réaliser ce coquet projet. Mais si vous préférez utiliser un patron en réelle grandeur pour vous éviter tout trouble éventuel, procurez-vous mon plan no 466 (coupon/commande au bas).

Suivent quelques suggestions de bons plans de bricolage, lesquels vous pouvez me commander à l'aide du coupon/commande mis à votre disposition. Chaque plan renferme: liste des matériaux requis, patrons à tracer, schémas de débitage et photos illustrant les différents stades de réalisation.

Mon catalogue "idées/bricolage" vous serait également très utile. Il renferme près de 400 suggestions de plans d'articles de toutes sortes.



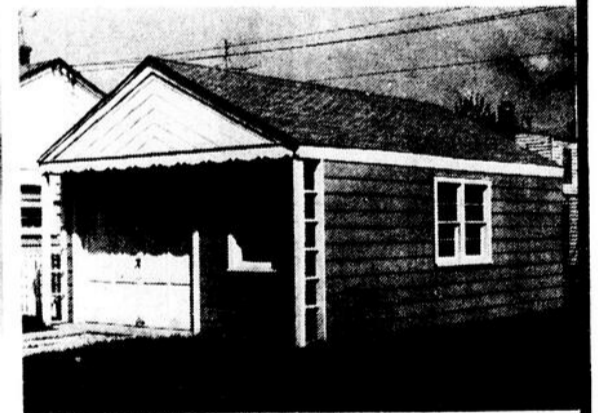
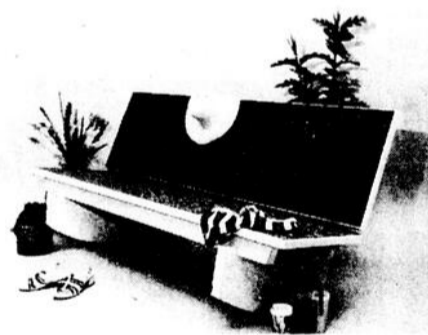
LE CHANTELEVENT — chalet de 24' x 28'

De dimensions pratiques et d'apparence très jolie. Deux chambres à coucher, cuisine et vivoir, tous de dimensions généreuses. Mon plan renferme: division intérieure, détails des armoires de cuisine, motifs des boiseries, élévations des murs extérieurs, détails des solives, fermes du toit, escaliers, etc., etc. Plan no 3003 ... \$6.00

fais-le toi-même

c'est si facile, avec un plan de bricolage

signé: Jean-Marc Doré

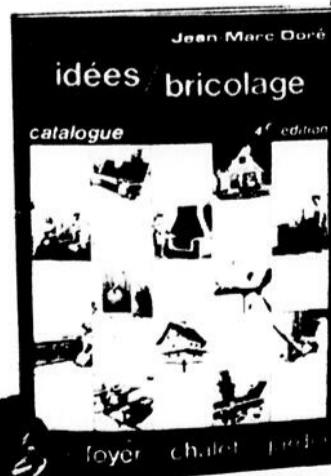


BERCEUSE ROYALE

D'opération très souple, la forme de ses berceaux est telle que vous ne pourrez absolument pas basculer à l'arrière. Un meuble d'un tout nouveau genre, très confortable, et facile à réaliser avec peu de matériaux. Plan no 1032 ... \$4.00

GARAGE ET PETIT ATELIER

Si vous envisagez construire un garage, pourquoi ne pas y installer un espace où bricoler. Ce plan explique comment. Deux fenêtres sont prévues, et une porte simple sur le côté. 14' sur 20'. Plan no 697 ... \$3.24



- S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X"
- plan no 466 (jardinière) à \$2.16
 - plan no 697 (garage et atelier) à \$3.24
 - plan no 1032 (berceuse royale) à \$4.00
 - plan no 3003 (chalet de 24' x 28') à \$6.00
 - "idées/bricolage" (catalogue) à \$1.00
 - abonnement 1 an (6numéros) à mon magazine "Le Journal du Bricoleur" à \$5.00

coupon / commande

Jean-Marc Doré
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom:

No et rue:

Municipalité ou ville:

Comté ou province:

Code postal:

Montant inclus: \$..... mandat poste chèque

Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu. Prière d'ajouter \$0.20 si vous payez par chèque

Sculptorama expose au Manoir Couillard Dupuis

(A.F.) Pour une première fois les sculpteurs du projet Sculptorama de l'Islet sud exposeront leurs oeuvres au Manoir Couillard Dupuis de Montmagny les 1 et 2 mai de 1 hrs à 10 hrs P.M.

Ce groupe de 14 artisans subventionné par le programme initiative Locale invente et crée leurs propres pièces depuis 2 ans. L'esprit de créativité et le goût de l'art de ces sculpteurs se perçoivent sur toutes les formes imaginées dans les bibelots, figurines, murales. Le projet de sculptorama a remporté un grand succès en 1975 et cette année ces sculpteurs ont approfondis leur métier en développant le mieux possible les aptitudes particulières de chacun.

Toute la population est cordialement invitée à se rendre admirer les chefs d'oeuvre de nos artistes locaux.

Inscription des artistes au programme d'aide aux expositions

Québec (C.Q.)- Les artistes pourront s'inscrire au programme d'aide aux expositions, du 1er mai au 1er juin 1976.

C'est ce que vient d'annoncer le ministère des Affaires culturelles en soulignant que le principal objectif de ce programme est d'aider les jeunes artistes dans la tenue de leurs premières expositions.

Pour être éligibles, les candidats doivent joindre à leur formulaire, une copie du contrat les liant à une galerie, un curriculum vitae et une vingtaine de dispositifs de leurs oeuvres. C'est alors qu'un jury de spécialistes choisis à l'extérieur de la Fonction publique décidera du bien fondé de la demande d'aide financière qui peut atteindre le montant maximum de 1,500 dollars pour une exposition au Québec et 2,000 dollars pour une participation à l'étranger.

Remise des trophées de la Ligue de hockey intermédiaire Labatt L'Islet



L'équipe Thériault Auto de Ste-Perpétue, grands champions de la Ligue de Hockey Intermédiaire Labatt L'Islet.



Les récipiendaires de trophées. Sur la 1ère rangée de g. à dr. Jean-Marc Veilleux, Jacques Anctil, Julien Mathieu, Raynald Cloutier, Guy Pelletier et Magella Fortin. Sur la 2e rangée Patrice Mathieu, Pierre Litalien, André Bélanger, Rosaire St-Pierre, Réjean Daigle, Alain Anctil, Fernando Mercier.

Vendredi le 23 avril 1976, avait lieu à l'Hôtel Cloutier de Ste-Perpétue la remise des trophées de la ligue de Hockey Intermédiaire Labatt L'Islet.

L'équipe Mathieu & Lachance de Ste-Lucie s'est vue décerner le trophée des champions de la saison régulière, tandis que le Thériault Auto de Ste-Perpétue s'est mérité le trophée des champions des séries éliminatoires. Le trophée des finalistes des séries a été décerné au Matériaux Blanchet de St-Pamphile.

Les trophées individuels ont été remis aux joueurs suivants:

Joueur le plus utile: Matériaux Blanchet: Pierre Litalien
Mathieu & Lachance: Guy Pelletier
Industries Maibec: Rosaire St-Pierre
Thériault Auto: Reynald Cloutier
Meilleure recrue: Jacques Anctil, Industries Maibec
Meilleur compte: Alain Anctil, Matériaux Blanchet
Meilleurs gardiens: Réjean

Couette et Patrice Mathieu, Mathieu & Lachance
Meilleur défenseur: Fernando Mercier, Industries Maibec

Meilleur joueur des séries: Réjean Daigle, Thériault Auto

Meilleur instructeur: Jean-Marc Veilleux, Matériaux Blanchet.

La direction de la Ligue remercie les commanditaires, les autorités de la Corporation Municipale de St-Pamphile et tous les sportifs qui ont contribué à faire de cette saison de hockey un franc succès.

Claude Caron, sec.

Aubert Bérubé

PODIATRE

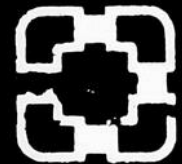
179 rue St-Georges, Lévis
Tél.: 833-3723; 833-0223 sur rendez-vous.

YVON COULOMBE ENR.

Entrepreneur

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

Vente-réparation-installation

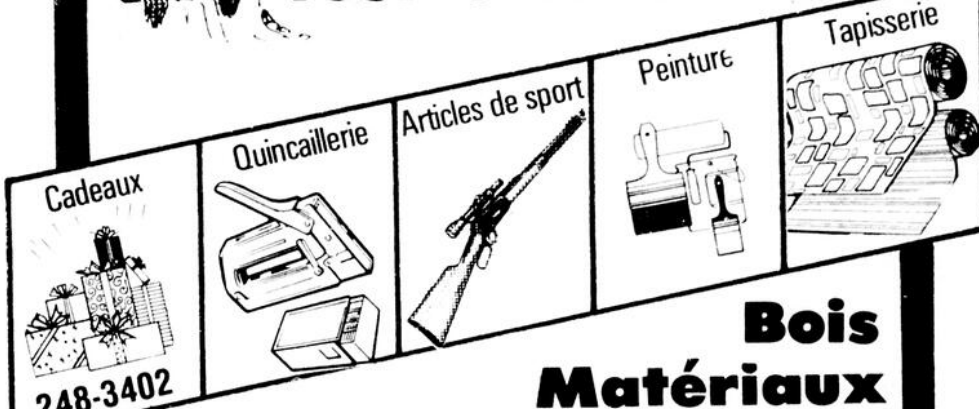


52 Ouest St-Jean Baptiste Montmagny

Tél. bur. 248-1424

Rés. 248-1872

Pensez à entreposer vos fourrures bientôt



Bois Matériaux de construction

GROS
DETAIL

LEMIEUX & PROULX INC.

47 est, St-Jean Baptiste, Montmagny
248-3400

Ligne directe Québec 884-2882

ENTREPOSAGE DE FOURRURES 248-3402

Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'année.

Germain Simoneau A.V.A.
Assureur-vie agréé
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

MONTMAGNY MUFFLER ENR. et TRANSMISSION AUTOMATIQUE
Léo Normand Prop.
250 Boul. Taché Ouest Montmagny
Près de l'hôpital 248-0786

Attention...

15% SPECIAL d'escompte sur toutes les pièces du système d'échappement et amortisseurs

— Estimation et posage gratuit — Pneus & pièces "Atlas"
— Réparation générale — Service de remorquage

Viens chanter mai avec la chorale Joli-Cap

"Viens chanter avec nous, la belle saison retrouvée". C'est une invitation que la Chorale JOLI CAP lance à toute la population, dimanche le 9 mai à 20 heures 30, à l'église paroissiale de Cap St-Ignace. Nous serons heu-

reux de chanter pour vous. La Chorale Joli Cap a participé à tous les Rallyes de la région. A donné plu-

sieurs concerts: St Eleuthère, Thetford Mines, La Beauce, Montmagny, sans oublier la Boîte à Chansons en décembre ce qui est de plus en plus goûtée par la population.

les soucis du quotidien pour monde de chants et de vous transporter dans un musique.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES ET HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

MONTMAGNY

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montmagny

No. 300-02-000127-75 { DAME ANNA WHITTON, maîtresse de pension, domiciliée et demeurant à Ste-Perpétue, comté de L'Islet, district de Montmagny, demanderesse, vs DAME EDMOND BEAULIEU, es-qualité à titre de curatrice aux biens de M. Edmond Beaulieu, domiciliée et demeurant au 394, rue Francine, Repentigny, comté de L'Assomption, défenderesse.
— Les lots connus sous les numéros huit A et huit B (8A, 8B) au cadastre officiel pour le Septième rang de Lafontaine, avec dépendances.
— Le lot connu sous le numéro huit (8) au cadastre officiel pour le Huitième rang de Lafontaine, avec dépendances.
Pour être vendu au bureau du Registrateur de Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, le SIXIEME jour de MAI 1976, à TROIS heures de l'après-midi.

Le shérif,
JEAN-PAUL TREMBLAY.

Bureau du shérif,
Montmagny, 26 mars 1976. 64048-0

MONTMAGNY

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Provincial Court — District of Montmagny

No. 300-02-000127-75 { DAME ANNA WHITTON, boarding house manager, domiciled and residing in Sainte-Perpétue, County of L'Islet, District of Montmagny, plaintiff, vs DAME EDMOND BEAULIEU, in her capacity as curator to of the property of Mr. Edmond Beaulieu, domiciled and residing at 394 Francine Street, Repentigny, County of L'Assomption, defendant.
— The lots known as numbers eight A and eight B (8A and 8B) on the official cadastre for the Seventh Range in Lafontaine, with dependencies.
— The lot known as number eight (8) on the official cadastre for the Eight Range in Lafontaine, with dependencies.
To be sold at the Registrar's Office, in Saint-Jean-Port-Joli, County of L'Islet, on the SIXTH day of MAY 1976, at THREE o'clock in the afternoon.

JEAN-PAUL TREMBLAY,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montmagny, March 26, 1976. 64048

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA
VILLE DE LA POCATIERE
COMTE DE KAMOURASKA

AVIS DE PROMULGATION
REGLEMENT NUMERO: 7-76

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LA POCATIERE, COMTE DE KAMOURASKA:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE ce conseil a adopté le 11ième jour de mars 1976, le règlement no. 7-76 concernant les chiens et animaux errants;

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la corporation;

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNE A VILLE DE LA POCATIERE CE 22IEME JOUR DU MOIS D'AVRIL 1976.

CLAUDE CRETE, Greffier

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE LA
VILLE DE LA POCATIERE
COMTE DE KAMOURASKA

AVIS DE PROMULGATION
RE: REGLEMENT NO. 4-76

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LA POCATIERE, COMTE DE KAMOURASKA:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la Corporation Municipale de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE ce conseil a adopté le 3ième jour de février 1976, le règlement no 4-76 décrétant un emprunt par obligations au montant de \$9,500.00 pour payer les coûts de refinancement des règlements numéros: 40, 41 et 42.

QUE ce règlement a reçu les approbations suivantes:

— La Commission Municipale du Québec le 18 février 1976;

— Le Ministre des Affaires Municipales le 18 février 1976.

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la corporation.

QUE le dit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNE A VILLE DE LA POCATIERE CE 22 AVRIL 1976.

CLAUDE CRETE, greffier

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL



DU QUEBEC AVIS

Les personnes ci-après mentionnées
ont demandé les permis suivants:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Québec le 23 avril 1976		
COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET		
PELLETIER, Pierre A.	Ste-Perpétue (s.d.)	Epicerie

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRETAIRE GENERAL
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

VENTE PAR ENCAN

Vente par encan Vendredi le 7 mai à Midi chez Léopaul Chatigny de St-Isidore Co. Dorchester. La ferme est située sur la route 23 à 2 milles du 4 chemins.

SERA VENDU:
1 très bon troupeau Holstein de 90 bêtes dont 50 vaches plusieurs fraîche vélées, 17 taures de 1 an, 3 taureaux de 1 an 2 taureaux de 2 ans, 18 génisses de l'année. Le troupeau est clair de test, le quota est de 460,000 lbs.

LE ROULANT COMPREND
1 tracteur John Deere No. 2120 diésel avec pelle à double action, 1 John Deere No 2010 au gaz, 1 John Deere No. 510 Diésel, 2 paires de chaines, faucheuse conditionneuse John Deere de 8 pds de 2 ans, râtelier fileur John Deere, presse à foin John Deere comme neuve, faucheuse International, 3 wagons sur pneus, avec platte forme charrue à 2 versoirs John Deere, épandeur à fumier John Deere de 140 minots à prise de pouvoir, épandeur John Deere de 100 minots à prise de pouvoir, fanneur Kunn de 16 pds, monte balles de 60 pds, avec moteur, convoyeur de 150 pds avec moteur, traîneau et fourche à balles, épandeur d'engrais chimique Lely, semoir, Herse ronde de 10 pds, 1 Herse de 28 disques John Deere, niveleuse hydrolique, nettoyeur d'étable Vincent de 1 an avec 400 pds de chaine, trapeuse Pipe Line De Laval pour 60 vaches, refroidisseur Citerne De Laval de 450 gallons, bassin de lavage, trapeuse Co-Op à 4 chaudières gros compresseur à 4 pistons, 3 frigidaire à bidons, lot de bidons, tondeuse électrique, arrosoir à mouches électrique, chaufferette électrique 220, 1500 balles de foin, 200 balles de paille, outils de hangar de toute sorte.

CONDITIONS: Comptant, raison de la vente autre occupation, la terre de 300 acres avec grange neuve est également à vendre. Pour informations s'adresser à Georges Goggin, marchand Licencie bilingue de Plessisville Tél.: 819-362-2195.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL ST-JEAN PORT-JOLI

ELECTION DE DEUX PERSONNES PARMI LES USAGERS COMME MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes, donné que toute personne majeure, ayant reçue des services, au Centre hospitalier, l'Hôpital St-Jean Port-Joli, ou au CLSC des Trois-Saumons, au cours des deux dernières années, peut poser sa candidature ou celle d'une autre personne, peut faire parti du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier, L'Hôpital S-Jean Port-Joli.

Cette mise en candidature se fait au moyen de bulletin de présentation, dûment complété et contresigné par cinq personnes parmi les usagers.

Le Bulletin de présentation d'un candidat, doit être rédigé, suivant la formule préparée à cette fin, et disponible au Centre Hospitalier et transmis au directeur général avant 17 hrs le 7 mai 1976.

Par Jean-Marc Bourgault
Directeur Général

HOTEL-DIEU DE MONTMAGNY
MONTMAGNY, P.Q.

AVIS PUBLIC ELECTION DES USAGERS

Avis de convocation à une assemblée qui se tiendra au sous-sol de l'Eglise St-Thomas, à Montmagny, dimanche le 23 mai 1976, à 13 heures pour élire deux [2] membres au Conseil d'Administration de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, pour représenter les usagers.

DEFINITION DES USAGERS QUI AURONT LE DROIT DE VOTE:

Toute personne qui détient une carte ou qui est inscrite à un registre de l'Hôtel-Dieu de Montmagny démontrant que notre Centre Hospitalier lui a fourni des services depuis moins de deux [2] ans. A l'exclusion toutefois d'une personne employée par notre établissement ou par un établissement de même catégorie ou d'une personne exerçant des fonctions pour le compte de notre établissement ou d'un établissement de même catégorie ainsi que, le cas échéant, d'une personne membre d'une corporation sans but lucratif autre qu'une corporation constituée en vertu de la présente loi et propriétaire des actifs immobiliers de l'établissement.

MISE EN CANDIDATURE:

Afin de procéder à ces élections, nous vous invitons à proposer les noms de personnes que vous aimeriez voir siéger sur le Conseil d'Administration de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Ces mises en candidature se font au moyen d'un bulletin de présentation [formule no. 1] dûment complété et contresigné par cinq [5] proposeurs. Cette formule est disponible au bureau du Directeur Général de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

CANDIDAT:

Tout usager de l'Hôtel-Dieu de Montmagny qui remplit les exigences mentionnées à la définition ci-devant donnée.

PROPOSEURS:

Cinq [5] personnes membres d'un collège électoral à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, c'est-à-dire les membres du Conseil Consultatif du Personnel Clinique, les membres du Personnel Non-Clinique, les membres du Conseil des Médecins & Dentistes, les membres de la Corporation, et les Usagers.

Les mises en candidature doivent être déposées au bureau du Directeur Général de l'Hôtel-Dieu de Montmagny au plus tard:

VENDREDI, le 7 mai 1976, à 17 heures.

ELECTION:

S'il y a plus de deux [2] candidats, l'assemblée des usagers sera tenue. S'il y a moins de deux [2] candidats ou s'il n'y a que deux [2] candidats, l'assemblée des usagers ne sera pas tenue et un avis public paraîtra à cet effet.

A 14.00 heures précises, le président de l'assemblée constate le quorum qui est de 50 personnes et l'élection a lieu uniquement si ce quorum est atteint. Cette élection n'a pas lieu si le quorum n'a pas été atteint et le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux fera alors les nominations.

Cette assemblée d'usagers débutera à:

13 heures, DIMANCHE le 23 mai 1976.

Durant la première heure, les candidats s'adresseront au public et par la suite, si le quorum est atteint, il y aura élection.

Réal Paradis,
Directeur Général,
Hôtel-Dieu de Montmagny
Montmagny

Clémence Desrochers donnera deux spectacles dans la région en fin de semaine

(J.P.O.) Clémence Desrochers sera de passage dans la région où elle donnera deux spectacles en fin de semaine. Le premier aura lieu vendredi, 30 avril, au grand amphithéâtre du collège de La Pocatière à compter de 20.30 heures. Le lendemain, 1er mai, elle sera en spectacle à la Polyvalente Casault de Montmagny à compter de 20.30 heures également.

Selon les critiques, le nouveau spectacle de Clémence est le meilleur qu'elle ait donné jusqu'ici. Pourtant, elle n'a jamais fait autre chose depuis plus de 15 ans, elle qui a aujourd'hui 40 ans et dont les plus belles chansons n'ont pas fait bon ménage avec le palmarès parce qu'elles n'étaient pas suffisamment "commerciales". Clémence Desrochers, c'est celle qui, comme Raymond Lévesque, ne remplit pas toujours ses salles, mais qui dure parce que c'est une valeur sûre. C'est celle qui préfère donner trois spectacles dans des petites salles plutôt qu'un seul dans un amphithéâtre monstre ou la communication est difficile à établir.

Que nous réserve le nouveau spectacle de Clémence? Des chansons et des monologues dans lesquels se

mêlent tout à tour l'humour et la tendresse dont elle est capable. Des chansons comme "Un bel été", Full day of mélancolie", Lundi matin, galeries d'Anjou", l'Amante et l'épouse" et "Le monde aime mieux Mireille Mathieu" qui est son premier gros succès.

Il y a aussi les monologues comme Adrienne la moyenne, La violente, Ida elle, L'A de F et Paulette la topless. La plupart des monologues de Clémence s'adressent à la femme d'ici. En ce sens, elle est sûrement une des plus brillantes portraitistes de la femme québécoise. Ses textes sont une caricature des

grandes et petites misères d'ici avec des personnages qui sont des miroirs dans lesquels on ne peut s'empêcher de se reconnaître. Que ce soit en chanson ou par des monologues Clémence crée un univers poétique ou la vie quotidienne et les petites choses de la vie s'arrangent bien avec les grands sentiments.

Avec le succès qu'a connu son dernier microsillon, "Comme un Miroir", les gens du showbiz affirment que "C'est l'année de Clémence". Même si ce n'était pas son année, il faudrait quand même aller la voir et l'entendre.



Une participante de Tourville se classe à la fête populaire du Festival des Cantons

(A.F.) Mireille Caron de Tourville s'est classée première dans la catégorie chanson à répondre. La finale

régionale du festival des Cantons à Québec a connu un grand succès de participation populaire; quelque 40 finalistes régionaux dans six catégories étaient en compétition, 14 personnes ont gagné le droit de représenter leur région lors de la grande finale provinciale à Sherbrooke.

Avec la chanson "J'ai mis des cordes à mon violon, Mme Caron s'est classé comme finaliste à la finale régionale de la fête populaire. Elle se rendra à Sherbrooke pour la grande finale provinciale à la fin de mai.

Mme Caron jouit de nombreuses connaissances musicales pour avoir fait des études musicales complémentaires à l'Université. Organiste, elle dirige sa propre chorale à Tourville.



Mireille Caron de Tourville se classe 1ère à la finale régionale de la fête populaire du festival des Cantons.

A VOTRE SERVICE

Monsieur Georges Fradette, inspecteur en hygiène publique, tient à aviser la population que ses bureaux situés à 67, rue St-Jean Baptiste ouest à Montmagny, (Unité Sanitaire), seront déménagés dans un nouveau local à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à compter du lundi 26 avril, 76. A noter, que pour toutes communications téléphoniques, le numéro reste le même, soit 248-2555.

Georges Fradette
Inspecteur Hygiène Publique
SERVICE DE PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

Yvonne Boulay au Manoir C. Dupuis

Une fois de plus Yvonne Boulay et ses invités du milieu de la peinture et des arts plastiques, exposera au Manoir C-Dupuis, à partir du 7 jusqu'au 10 mai 1976.

Cependant Mme Boulay accepte de monter une partie de son exposition pour le 2 mai alors que de nombreux visiteurs sont attendus au Manoir pour cette date.

Il s'agit des étudiants du CEGEP Garneau de Ste-Foy Québec qui effectueront une tournée sur la Côte-du-Sud et dans le bas du fleuve. Populart Inc. est heureux de recevoir ce groupe d'étudiants et remercie Yvonne Boulay de sa disponibilité pour cette circonstance en particulier.

SCULPTORAMA A MONTMAGNY

En effet, les sculpteurs du projet P.I.L. Sculptorama de l'Islet sud exposeront au

Manoir C. Dupuis le 1er et le 2 mai 1976. Ce projet d'envergure a donné des résultats heureux l'an passé pour les artisans de ce secteur. Cette année encore, ce projet écologique sûrement et à la satisfac-

tion du promoteur René Fortin. Cordiale invitation à tous de venir voir l'éventail de figurines, bas reliefs, plaquettes et animaux de tous genres. Ouverture de 1 hrs P.M. à 9hs P.M.

A VENDRE

Suite au décès de M. Louis-Marie Dube nous aurions à vendre:

- Un inventaire très considérable d'outils de tout genre.
- Quantité de munitions de chasse
- Pièces de laveuses de tout genre
- 3 à 4 laveuses usagées en très bonne condition.

Communiquer avec:

Michel Dubé à 248-3735

Benoît Dubé à 248-3959

FOYERS ORIGINAUX



PORT-JOLI MAÇONNERIE ENR.

Nous nous spécialisons dans les foyers originaux s'adaptant à tout style de maison

ESTIME GRATUIT

Egalement tous genres de maçonnerie résidentiel, commercial ou industriel

St-Jean Port-Joli Roger Bourgault prop.

598-3240

pas pires amis...

Outre les constructeurs de métier, rares sont ceux qui s'y connaissent à fond en matière de bâtiments d'acier. Nous le savons par expérience (par le nombre de cas qui nous sont soumis «après») et nous sommes tout à fait disposés à examiner votre projet et à vous faire des recommandations pour faire de votre projet.... un succès!!!



les bâtisses d'acier, c'est notre métier.

STRUCTURE D'ACIER LAURENTIENNE Ltée

ENTREPRENEURS-GÉNÉRAUX

30 DORCHESTER SUD, QUÉBEC, (418) 529-4951



MARCHAND AUTORISÉ

SYSTÈMES DE CONSTRUCTION ARMCO

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

A VENDRE

TOYOTA SILICA 1972, 4 vitesses. Tél.: 247-3560 après 5 heures. 7-4-5fs

A Armagh, plan de nettoyage à sec et pressage, en très bonne condition, équipement de marque Mercury et Pantex. Commerce établi depuis 26 ans. cause de vente: Maladie. 466-2552 14-4-5fs

PAN d'Armoire à vendre en parfaite condition avec évier et fan. Prix à discuter. 598-6411 21-4-3fs

CHEVAUX D'EQUITATION à vendre. 246-3751 21-4-JNO

CAMION CHEVROLET 64 à vendre. Step-van. Fournaise gaz propane. 35,000 BTU unite de frigidaire capacité 3 quart, compresseur 1/2, maison à louer 5 1/2 pièces, chauffage électrique. 246-5344 14-4-4fs

VENDEUR AUTORISÉ des Roulettes L'Islet, Dauphine et Cavalier, accepte échange aussi tentes-roulottes. J. Ernest Thibault, St-Cyrille, l'Islet. Sortie 247. Tél. 247-5147 14-4-4fs

CHARRUE à 2 versoirs à vendre, herse à ressort 248-0464 21-4-2fs

HONDA 360 à vendre. 248-0464 21-4-2fs

MAISON à vendre, située à Cap St-Ignace. Pour informations 248-2181 21-4-4fs

ROULOTTE 1975 de marque BEL-LEVUE 21 pieds de long avec auvent à rouleau. 248-2467 11-2-JNO

TERRES ET LOTS A BOIS à vendre, dans l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière. Contactez Roger Coulombe. 651-2181, Claudette Vadeboncoeur 831-1577, Le Permanent Trust Courtier 658-70003-3-9fs

Vaste choix d'OISEAUX âges 1 jour à 4 semaines, Dindonneaux, Poussins Oies, Canards, Pintades, Denys Belanger Ste-Louise Cie L'Islet GOR 3K0 354-2557 11-2-12 fs

TERRAINS à vendre, Chemin des Poiriers, 18,863 pieds carrés, 25,399 pieds carrés. S'adresser 248-3535 25-2-JNO

TERRAIN à vendre à St-Pierre de Montmagny dans développement domiciliaire. Superficie de 100 X 100, près de la route 20. Appelez à 248-6032 25-2-JNO

BON FOIN à vendre (1500 balles) et un moteur stationnaire Wisconsin, 2 cylindres, 15 forces. 247-5563 21-4-2fs

AMEUBLEMENT DE SALON DE COIFFURE à St-Pamphile. 356-3225 10-3-12fs

PONTIAC Grand prix 1975, LJ, air conditionné, 10000 milles. 248-3696 10-3-JNO

FOURNAISE à l'huile modèle Space Heater avec réservoir 3 gallons à l'état neuf. Pour informations après 5 hrs P.M. 248-3282 21-4-2fs

PONTIAC 1970 à vendre, \$500. 246-5226 21-4-2fs

PONEY de 2 ans à vendre en bonne condition. 247-5772 21-4-2fs

FUMIER DE VOLAILLE pour pelouse et jardin. 248-3287 14-4-JNO

POELE COMBINE à l'huile et à l'électricité. 246-5502 21-4-2fs

MAISON A VENDRE* Très bien divisée, grandes pièces, terrain 13,000 pieds, Riv. du Sud Côté Nord. 248-3952 21-4-2fs

CHASSIS, PORTE, TONDEUSE manuelle, BOTTES de ski alpin pour enfant. 248-2543 21-4-JNO

ROULOTTE 23 pieds 1974, UNIK 8 places, à vendre prix à discuter. Après 7 heures 522-5953 21-4-2fs

BICYCLE Mustang de fille, 20 pouces CCM, avec pied, très propre. \$400.00 246-3159 21-4-2fs

TENTE ROULOTTE de marque LIONEL 1973, toit rigide, 8 places. Tél. P.M. 247-5549 21-4-2fs

TOYOTA COROLLA 1972, 856-3560 le soir 856-2561 le jour demander Jacques Dumont 21-4-2fs

Poêles électriques de seconde main, frigidaire usagés, télévisions noir et blanc, 1 balai Bissell. 248-0100 21-4-2fs

OLDSMOBILE 98, 1972, équipement complet, 58,000 milles. Cause: seconde voiture. Tél. 248-6867 le soir, 0415 le jour 14-4-JNO

MAISON A VENDRE 30 X 45 pieds, 6 1/2 pièces, terrain de 33,575 pieds carrés, avec piscine de 15 X 30; chalet 16 X 18. 248-1089 14-4-JNO

CHEVY NOVA 1974, à vendre, 350, 3 vitesses au plancher. Tél. de 7 à 9 hrs. 247-3407 21-4-2fs

ROBE DE MARIEE blanche avec diadème et voile long, grandeur 11 ans. 259-7357 21-4-3fs

CADILLAC 1971, Datsun, 1971, Yatch, trailer, prix de débarras. 246-3126 24-3-JNO

MAISON à 2 logements à vendre à l'Islet-sur-Mer. S'adresser à 247-5343 21-4-3fs

MAISON MOBILE 60 X 12 meublée, avec terrain de 100 X 85. Tél. 246-5816 7-4-JNO

HORS BORD Mercury, 9.8. H.P. pied long pour voilier ou verchère. en très bonne condition. \$300.00. Tél. avant 6 heures 247-5523 28-4-1fs

CAMION FORD demi-tonne, 1971, 302 P.C. arrière fini et isolé, 59,000 milles. 248-0583 28-4-2fs

GMC JIMMY 4 X 4, 1975, en très bonne condition. Caudé départ. 28-4-2fs

MOTEUR J 5 à vendre [T-120], 400 heures. 246-5274 28-4-2fs

Rivière-Ouelle **COMMERCE** restaurant et cabines Rte 138. Tél.: 856-1347 28-4-5fs

JUMENT de selle, race Pinto 5 ans, très douce. SELLE western neuve \$150.00 TOILETTE chimique à l'état de neuve \$75.00, SOUFFLEUR à ancilage ou à rip \$150. T.V. très peu usagée, \$85.00 portable 12 po. Noir et blanc. Prendrais chevaux en pension site pour équitation. Prix raisonnable. 248-4706 28-4-1fs

AUTOBUS convertie en ROULOTTE très propre, à vendre. 248-2822 ou 3048 28-4-4fs

CORROYEUR ou gauchisseuse de 20 pouces de large, 4 couteaux, en très bon état. 837-0586 28-4-2fs

MOBILIER DE CHAMBRE à coucher, 3 pièces, style moderne, état de neuf. Prix \$175. 247-5523 28-4-1fs

POELE à patates frites, 2 compartiments, Poêle hamburger, Fourneau pizza, poêle de cuisine, caisse enregistreuse. Comptoir et 9 bancs, le tout à discuter. 833-5398 ou 837-7046 28-4-2fs

MOBILIER DE CHAMBRE neuf avec matelas. 1 T.V. Noir et blanc 20 po. Zenith, 1 table pour stéréo. Après 5 hrs. 248-6094 28-4-2fs

Aubaine-**MAISON** mobile tout meublée, taux financement préférentiel 469-2835 28-4-3fs

3 TERRAINS sur la 11e rue à Montmagny, vue sur le fleuve, eau et égout rendus, prix d'aubaine. 469-2835 28-4-3fs

DODGE CHARGER 500, 1970, 383 magnum. 246-5434 après 5 hrs 28-4-3fs

JARRE en verre pour conserve de 1 pinte, aussi table en bois verni. 354-2339 28-4-1fs

TELEVISION Noir et blanc, 23 pouces, en très bonne condition 248-5930 28-4-2fs

MAISON A VENDRE située à St-Roch des Aulnaes maison antique, en très bon état. S'adresser à J.A. Pelletier St Roch des Aulnaies. 28-4-2fs

TARIF DES PETITES ANNONCES

. Pour 15 mots: \$2.00
. Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
. Première parution: minimum \$2.00
. Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

MAISON à vendre, 2 logements Toit réparé en neuf, 3 chambres à coucher. 248-2628 28-4-3fs

MOTO HONDA 1973, 175 CC, moteur freins, batteries, pneus neufs, Suzanne Paré, 598-6363 le soir sur semaine. 28-4-1fs

Cause départ, centre-ville **MAISON CANADIENNE** (2 ans) 4 chambres, salon, cuisine, salle de bain, sous-sol isolé, possibilité chambres 2e étage. \$35,000. 248-1897 28-4-2fs

MOBILIER de salon, style victorien, 10 morceaux, très propre. 354-7743 28-4-2fs

GRANGE à vendre, 30 X 45 pieds, La Pocatière 856-3112 28-4-1fs

MAISON à vendre à Ste-Perpétue 30 X 50 pieds, avec courant électrique 220 eau aqueduc tique à eau chaude, bain toilette, etc. Poste adonnant à prix raisonnable. PETITE MAISON 15 X 20 avec courant assez propre, 2 étages AUTOMOBILE Pontiac 68 très propre en ordre SCIAGE seconde main différentes dimensions, les prix sont à discuter avec l'acheteur. Appeler au No. 359-2827 28-4-3fs

CHALET route 26 à 2 pas du Domaine du Lac. S'adresser à 248-3734 28-4-4fs

BRONCO 1973, 12,000 milles, set de pneus, desert Dog, avec Winch Warm capacité 8000 lbs. 248-3743 28-4-4fs

Suite au décès de M. Louis Marie Dubé, nous aurions à vendre: Un inventaire très considérable d'outils de tout genre; quantité de munitions de chasse; pièces de laveuses de tous genres; 3 à 4 laveuses usagées en très bonne condition. Communiquez avec Michel Dubé à 248-3735 ou Benoît Dubé à 248-3959 28-4-1fs

CHEVROLET Biscayne 1968 248-1149 28-4-2fs

PONTIAC Lemans 74, 4 portes, HT, 40,000 milles bonne condition, St-Jean Port-Joli. 598-3292 28-4-3fs

GRANGE pour démolir Dimensions 40 X 90 20 pieds de haut. Prix à discuter. 259-7221 28-4-2fs

VALIANT 72, sedan 4 portes, Moteur 225 po. cu. Très propre, millage 54,000 milles 246-5202 après 4 hrs. 28-4-1fs

RENAULT 72, TL, Millage 31,400 milles, en parfaite condition. Transmission automatique. Prix \$1100.00 248-1396 28-4-1fs

FORD Galaxie 500, 1973, 35,000 milles H.T. 2 portes, équipée, \$2,500.00. 259-7588 28-4-5fs

LEMANS 72, 350 PO.CU. 43,000 milles, en parfaite condition. Paire de bottes moto cross professionnelle de marque MUNARI presque neuves, grandeur 10. Le soir après souper 248-6116 28-4-1fs

BOIS DE CONSTRUCTION à vendre. 247-3695 28-4-2fs

BICYCLE CCM Pour fille roue 26 pouces à vendre en parfait ordre. 248-2536 28-4-1fs

AVIS

M. Jean-Guy Guillemette ne se tient pas responsable des dettes de sa femme née Cécile Guillemette.

ON DEMANDE

Fermes en opération, terres différentes grandeurs avec ou sans roulants ou animaux. Terres boisées, terrains.



le Permanent

J. Antoine Couillard
999 De Bourgogne,
Ste-Foy, Québec.
Tél.: 658-7000 Res.: 681-5231

OFFRONS

5 emplois temps plein et temps partiel. Salaire \$140.00 par semaine plus boni pour temps plein et \$70.00 par semaine plus boni, pour temps partiel. Auto nécessaire. Tél.: 248-4737

Secrétaire demandée

Nous sommes à la recherche d'une secrétaire ayant des notions de comptabilité et sachant la dactylo.

La postulante devra se sentir à l'aise avec le public, avoir l'esprit d'initiative, une bonne connaissance du français.

Une attention spéciale sera accordée aux diplômées de CEGEP.

L'anglais est un atout.

Si intéressée, faire parvenir votre Curriculum Vitae à:

Journal LE PEUPLE-COURRIER
55, de la Fabrique,
Montmagny, P.Q.

VENTE PAR ENCAN

Sur la ferme de M. Raymond Cormier de St-Jean de Dieu comté de Rivière-du-Loup. La ferme est située au troisième rang à 1 mille du village de St-Jean de Dieu. Samedi le 1er mai à midi.

SERA VENDU
Un troupeau Holstein, Hereford, Limousin, Angus, de 130 bêtes 50 vaches fraîches ou vèleront sous peu. 5 taures de 2 ans, 19 taures d'un an, 4 taures de 8 mois, 17 taureaux d'un an, 33 veaux, 1 taureau de 2 ans, 1 taureau de deux ans pur-sang enregistré avec papiers.

MACHINERIE
1 tracteur diesel inter 574; power stering, 800 hrs d'ouvrage. 1 tracteur diesel Oliver 1272, avec loader, power stering 850 hrs. 1 melonneuse Hesstonde 1 tonne et demie, état de neuf. Fourche transporteuse de melons avec roues, faucheuse conditionneuse inter 990, 1 presse case 230, 2 wagons sur pneus, 2 monte-balles dont 1 de 24 pieds, et de 18 pieds, 1 rateau case à grandes roues, 1 moissonneuse de 9 pieds, 1 batteuse avec souffleur, 1 moulange à marteaux, 1 semeuse inter 510 13 disques combinés, 1 herse à ressorts 3 sections inter, 1 charrue 4 versoirs inter avec déclencheur, 1 charrue 3 versoirs Oliver avec déclencheur, 1 herse de 28 disques 132 inter et hydrolique, 1 souffleur à neige inter de 7 pieds, 1 épandeur d'engrais chimique, 1 épandeur d'engrais de 125 minots case, 1 herse 3 sections traînantes, 1 rouleau de fer 2 sections, chaînes à crampons, compresseur à l'air, boîte à moulée, bois de sciage, 200 balles de paille, boîte de camion servant de boutique de forge, étau, ensemble d'outils set de box, meule, boulons et fer, rodes à souder, pelles et fourches, ainsi que nombre d'articles, trop long à énumérer.

La ferme de 350 acres, très bien bâtie, est à vendre privément au complet ou séparément.

CONDITIONS: Argent comptant
POUR INFORMATIONS: Maurice Rousseau Encanteur licencié Commerçant de terres et de roulants. Tél. 1-919-362-7674 Plessisville

Société Ligniculture Inc.

TERRAINS BOISES

Nous sommes intéressés à l'achat de lots boisés pour aménagement forestiers d'une superficie de 100 à 200 acres et plus.

Pour plus de renseignements, contacter:
J. Réal Turgeon
Bur: 418-658-7171 [Jour]
Rés.: 418-842-5203 [soir]

A VENDRE

LIFT TRUCK

«PETTIBONE MERCURY»

MODELE: GS-25 [3 roues]
CAPACITE: 2,500 à 3,000 Lbs env.

Très propre. Bon état.
Tél.: Jour R. Pelletier [418]
248-1551

SYSTEME DE CHAUFFAGE à l'eau chaude avec Fournaise Fréco et plintes. S'adresser à 259-7082. 28-4-2fs

MOTO YAMAHA 350CC 1971 en très bonne condition. Prix. \$400. communiquer 598-3665 28-4-2fs

TOYOTA CORONA Mark II 856-2355 28-4-1fs

MONTE CARLE Landau 74, 23,000 milles, très propre, prix à discuter. 248-3578 28-4-1fs

SCIE RONDE 8 po. marque National avec banc tout acier. \$75.00 598-3610 28-4-1fs

CHALOUPÉ en fibre de verre 12 pieds de long avec moteur 3 1/2 forces état de neuf. 243-2287 28-4-1fs

RENAULT 12 Familiale 72, transmission automatique pneus Michelin, très bas millage, prix à discuter. 248-3635 28-4-2fs

MAISON MOBILE 12 X 64 à vendre, 3 ans d'usage, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, laveuse de vaisselle, poêle et frigidaire, très propre, Location de terrain possible. 246-5510 28-4-JNO

TRUITES à pêcher à Ste-Appoline, sur le Chemin du Lac Carré. Mme Bissonnette 469-2267 28-4-1fs

CAMION GIMMY 75 350 p.c. automatique 9000 milles, 5 pneus Michelin. Bon prix. 598-6397 28-4-1fs

VITRINE De magasin à vendre, prix d'aubaine. 248-4949 28-4-1fs

HONDA EL SINORE CR-125 1974. 598-3678 28-4-2fs

A LOUER

GARCONNIERE à louer 1 1/2 pièces, près de la Polyvalente. 248-1828 28-4-1fs

3 1/2 pièces meublées au 182 St-Jean Baptiste Ouest, Mty. 259-7937 28-4-1fs

GARCONNIERE à louer, pour fille seulement. 248-1228 28-4-JNO

LOGEMENT à louer 3 1/2 pièces, 148, 7e rue Montmagny. 247-5847 28-4-JNO

LOGEMENT à louer 4 1/2 pièces, appartement Laurier, 70, 8e rue Libre le 1er juillet. 248-1223 28-4-1fs

GARCONNIERE à louer. 248-2975 28-4-1fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, meublées à louer pour jeune fille seulement. 248-2396 28-4-1fs

LOGEMENT à louer 3 1/2 pièces, rue principale Cap St-Ignace. 246-5688 28-4-2fs

LOGEMENT 5 1/2 pièces, pour couple sans enfant, entièrement rénové, tapis mur à mur, libre immédiatement. 259-7221 28-4-2fs

CHAMBRE meublée à louer avec cuisine commune, entrée privée, 45, rue du Peuple. 248-0266 28-4-1fs

LOGEMENT 2 1/2 pièces, à louer chauffé, éclairé, conviendrait pour une ou deux jeunes filles. 248-2741 28-4-1fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces chauffé, Meublé à Ville de l'Islet. 247-5330 28-4-1fs

Dans un mois **GARCONNIERE** à louer, à 87, est, St-Jean Baptiste, fille de préférence. 248-3720 14-4-JNO

LOGEMENT 5 pièces, centre-ville, 3e étage, chauffé, éclairé, \$125. 248-3129 14-4-3fs

GARCONNIERE à louer 2 1/2 pièces, entrée privée, grand stationnement, libre immédiatement. 248-4866 21-4-JNO

GARCONNIERE à louer, 1 1/2 pièce, entrée privée avec stationnement. 248-1932 21-4-2fs

CHAMBRES avec salle de bain, cuisine, salon, tapis mur à mur, chauffage, électricité fournis, près de la polyvalente (filles). Après 6 heures. 248-1633 7-4-JNO

CHAMBRE ET PENSION POUR PERSONNES AGEES. 248-1769 7-4-4fs

GARCONNIERE à louer, pour un couple 2 appartements. Aussi sécheuse à vendre G.E. 248-2544 21-4-2fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, pour couple âgé à l'Isletville. 246-5898 26-11-JNO

ON DEMANDE

Désirerais acheter réfrigérateur au gaz propane usagé. Raymond Bernier, Ste-Appoline, 469-22197-4-4fs

On demande
CHIEN COLLEY
Tél.: 887-3721

Jeune fille sérieuse demandée pour partager un appartement près du centre-ville à partir du 1er juillet. Bureau 248-3102 le soir 248-5505 21-4-3fs

Fille Sérieuse, honnête, responsable et très propre, pour tenir maison du lundi au vendredi. Tel. le jour 246-5691 le soir: 246-3102 7-4-4fs

CHIEN COLLEY à prix raisonnable. S'adresser à 887-3721 21-4-2fs

PERSONNES AMBITIEUSES demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

Jeune fille 18 ans et plus demandée pour travailler dans un hôtel de St-Damien de Bellechasse. 789-2181 14-4-3fs

Logement 4 1/2 pièces demandé, non meublé, pour le 1er mai. A Montmagny, centre-ville. 359-2034 28-4-1fs

Gérantes demandées, pour le territoire de Montmagny L'Islet. Sarah Conventry, la plus grande compagnie de Bijoux de fantaisie au monde est à la recherche de personnes disponibles et libre de voyager possédant une automobile très bon pourcentage. Si intéressée tél. au bureau le vendredi entre 9 heures et 12 heures. à 1-883-3767 Mme Larochelle 28-4-1fs

Couple recherche grand **LOGEMENT** Maison à vendre ou à louer ou encore terrain pour construire. Paiera comptant. La Pocatière ou environ. 856-2816 soir 28-4-2fs

Urgent, personnes demandés pour travailler à temps plein et partiel. Cité Montmagny l'Islet, et région. Auto nécessaire. Tél. entre 5 hrs et 6.30 248-6877 28-4-1fs

Fille ou femme demandée pour garder un bébé et faire l'entretien de la maison de 7.30 à 5.15 hrs du lundi au vendredi. 248-1355 le soir. 248-1335 28-4-1fs

Je demande un logement très propre de 5 1/2 pièces ou plus, entrée laveuse-sécheuse, chauffé si possible à prix abordable. Centre ville ou environs. Libre d'ici au 1er août 1976. 248-5877 28-4-2fs

Je demande un logement très propre de 5 1/2 pièces ou plus, entrée laveuse-sécheuse, chauffé si possible à prix abordable. Centre ville ou environs. Libre d'ici au 1er août 1976. 248-5877 28-4-2fs

OBJET PERDU

Perdu, samedi soir, **BRACELET** d'identification en or 14 karats, pour femme, soit Cinéma Taché, Centre Civique ou Brasserie. Si retrouvé, S.V.P. appeler 248-2453 28-4-1fs

ON OFFRE

DESSINATEUR offre ses services pour faire plan de construction de maison, enseignes de tous genres. Montmagny: 248-1055 ou 248-1457 7-4-10fs

Cours de musique par correspondance C.P. à Station N, Montréal 129, Méthode rapide. \$16 par mois. Essai gratuit. Nombreuses références. Demandez documentation. 28-4-1fs

Grand ménage de maisons de toute sorte, aussi parterres. de Montmagny à Rivière-du-Loup. 856-2186 28-4-1fs

FERMES DEMANDEES
Comme par le passé je suis toujours acheteur de ferme à travers le Québec. Aussi roulants, animaux et terres à bois. Je suis à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

MAURICE ROUSSEAU
ENCANTEUR LICENCIE
Tel. (819) 362-7674
Commerçant de terres et roulants.
R. R. 2 Pléssisville

A VENDRE

Maison située au centre ville de Montmagny: S'adresser à M. Jacques Blanchet 248-2763 passé 6 heures.

Garderais enfants à leur domicile respectif à compter du 8 mai. Pour informations. 248-5609 après 18 hrs 28-4-2fs

UNE LIGNE DE PRIERE. Si vous avez besoin de l'aide spirituelle, téléphonez 246-3146 jour et nuit! Nous vous invitons à l'étude de la Sainte Bible chaque jeudi et dimanche soir à l'école Casault à 20.00 heures à la Salle 2381. Pasteur L. Stevenson 25-2-JNO

NETTOYAGE DE TAPIS A LA VAPEUR Résidentiel et commercial, nuit ou jour, estimés gratuits. M. William Schneider, 16, Rivière Nord, Montmagny. 248-2284 31-3-JNO

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaisselier. LES CUISINES CANADIENNES ENR. 248-3863 4-2-JNO

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, rue Montmagny. 248-3863. LES CUISINES CANADIENNES 4-2-JNO

Service de Musique pour mariage et toutes occasions. Lise Guillemette. 246-5560 28-4-4fs

Service de Musique pour mariage et toutes occasions. Lise Guillemette. 246-5560 28-4-4fs

MONTREAL TRUST

A VENDRE:

Montmagny, Carré du Roi, terrain de 7850 p.c. Faut vendre rapidement.	Maison de trois logements, 3 X 4 1/2 dans ST-Mathieu, peut de comptant nécessaire.
Montmagny, Bungalow 3 chambres, 8e rue Chauffage électrique terrain gazonné.	L'Islet, bungalow 4 chambres, porte-patio, chauffage électrique, terrain de 13000 p.c. Faites une offre.
St-Pamphile, BRASSERIE, avec grand stationnement, très bon chiffre d'affaire. Faites une offre.	Montmagny, 7e rue, propriété à revenus de 4 logements 4 X 4 1/2. \$33,000.00

Pour connaître la valeur marchande de votre propriété, n'hésitez pas à faire appel à nos services, c'est gratuit et sans obligations.

Alain Morin 248-5556

Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue du Manoir • 248-2652

A VENDRE

Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

- Bâtisse pouvant se convertir en 4 logements, et 2 hangars attachant à la bâtisse, fait face à 3 rues. Prix: \$18,000.00
- Commerce général à vendre, Cité L'Islet.
- Casse-croûte à vendre, gros chiffre d'affaires à Montmagny
- 3 propriétés rue du Manoir et du Moulin, 2 logements chaque propriété.
- 1 propriété rue Montcalm à \$3,500.00 pour le prix du terrain.
- Garage sur Boul. Taché à louer, en face du Centre Civique.

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.

Vendeur des propriétés usinées de qualité supérieure aux autres. 12 modèles différents.

Prêt 1er et 2e Hypothèque.

TRUST ROYAL

A VENDRE: FAUT VOIR

- Village St-Cyrille, Maison 2 étages, revenus. Local commercial Prix \$15,000. Très propre.
- Magnifique Maison 2 étages.
- Bas: 7 pièces, Haut: 2-4 pièces, avec piscine, patio, foyer à l'extérieur, terrain paysagé.
- Très beau bar salon avec salle à manger, salle de réception. Bien situé.
- Montmagny, située sur rue St-Jean Baptiste, Tabagie 5-10-15, équipement et stock en magasin compris. Possibilité de très bons revenus pour personnes ambitieuses.
- Berthier, Bungalow, 24' X 42', seulement 2 ans de construction, 5 1/2 pièces, cuisine, dinette, tapis, sous-sol isolé.
- Terrain Prairie St-François de Montmagny 1 1/2 arpent de large, par 3/4 mille de long [1/4 mille en labour, reste en bois] Prix à discuter.
- Restaurant "Café Montois" rue St-Jean Baptiste Montmagny Très propre. Equipement neuf. Bons revenus.

• Avons toujours un besoin urgent de maisons, payons comptant.

Pour vendre votre maison, vovez:
JEAN-MARC MONTMINY
248-3031 (Le soir) 248-0176 (Le jour)

COURTIERS

Les Immeubles KRT INC.

862-1626
120 Lafontaine RIVIERE DU LOUP
G5R 3A2

7 jours par semaine
Représentant local
JEAN-PAUL PELLETIER
St-Pascal Tél.: 492-6829

ST-PAGOME Bungalow 30 X 46 construction neuve grand terrain Possession immédiate	ST-PASCAL Bungalow 30 X 66, avec abri auto. Sous-sol isolé, caveau à légumes. Situé centre-ville.
ST-PASCAL Bungalow 6 1/2 pièces, chauffage électrique, sous-sol fini tapis inclus.	ST-GABRIEL Epicerie licenciée avec équipement de frigidaires et logement inclus

AVONS DANS LA REGION PLUSIEURS COMMERCES A VENDRE ...

Sears

MINI

vente d'entrepôt



A NOTRE MAGASIN DE

LEVIS SEULEMENT

GALERIES CHAGNON

Profitez de cette occasion sensationnelle

Plusieurs super-spéciaux
dans tous nos rayons

APPAREILS MENAGERS
MEUBLES
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

VETEMENTS POUR HOMMES
VETEMENTS POUR DAMES
VETEMENTS POUR ENFANTS

CHAUSSURES
CAMERAS, BIJOUX, ETC.
CENTRE DE L'AUTO, LOISIR ET JARDIN

- Jeudi 29 avril
- Vendredi 30 avril
- Samedi 1er mai



Magasinage en personne seulement !

Accès facile - Ample stationnement